

Le magazine d'information de l'association départementale
des amis et parents de personnes handicapées mentales des Côtes d'Armor



JUIN 2015 # 254

SPÉCIAL AG

Assemblée générale

Vendredi 19 juin 2015 - SAINT-BRIEUC

Programme

Vendredi 19 juin 2015

**Amphithéâtre du lycée Sacré-Cœur
Saint-Brieuc**

- 14 h 30** Accueil des participants
- 15 h 00** Mot d'accueil par Jean-Yves Herviou, président de l'Adapei Côtes d'Armor, et par Bruno Joncour, maire de Saint-Brieuc.
- 15 h 15** Assemblée générale extraordinaire, révision des statuts et vote.
- 15 h 30** Assemblée générale ordinaire, rapports d'activités
- 15 h 45** Rapport financier
- 16 h 05** Intervention du commissaire des comptes
- 16 h 15** Rapport d'orientation puis échanges avec la salle
- 16 h 40** Présentation et vote des résolutions, élection du tiers sortant
- 16 h 50** Conseil à la Vie Sociale : présentation et retour d'expériences par les présidents de CVS
- 17 h 05** Comité Autisme Troubles du Spectre Autistique (TSA)
- 17 h 25** Pôles de services territoriaux et Habitat Handi Citoyen (HHC)
- 17 h 35** Adapei Côtes d'Armor – Les Nouelles, un partenariat en devenir
- 18 h 00** Résultats du vote des élections et résolutions

Mot de la fin par Jean-Yves Herviou
Pot de l'amitié

**Conseil d'Administration
le mardi 23 juin, à 18 h,
au siège social, à Plérin.**



Tiers sortant :

Philippe Charles, Aude Cozanet, Jean Francès, Jean-Yves Herviou, Monique Josselin, Chantal Lesage, Roger Piedvache et Gérard Salomé.

Rédaction : Adapei Côtes d'Armor 6 rue Villiers de l'Isle Adam, BP 40240, 22192 Plérin cedex
Tél. 02 96 62 66 77 - adapei.22@adapei22.com – www.adapei-cotesdarmor.fr
Directeur de la publication : Jacky Desdoigts – Photos : Loïc Tachon.
N° commission paritaire : 58286 – Dépôt légal : juin 2015
Conception et réalisation : Cyan 100 / Languoux - Impression : Imprimerie Jacq



Rapport d'activités 2014-2015



INTRODUCTION



Dix ans après la loi fondatrice de 2005, les espoirs déçus des associations ». C'était le titre d'un article paru dans les

ASH en février 2015. Un réquisitoire sans concession pour ce dixième anniversaire. La déception peut évidemment se mesurer au regard d'un certain nombre d'attentes déçues et, en particulier celles concernant la mise en œuvre de la prestation du handicap non soumise à condition de ressources qui devait être étendue dans les trois ans suivant la promulgation de la loi, aux enfants handicapés et, dans un délai maximal de cinq ans, au plus de 60 ans.

Alors que le vieillissement des personnes handicapées demeure un défi majeur qui doit être porté par la société tout entière, alors que l'allongement de l'espérance de vie des personnes handicapées est considéré par tous comme une victoire pour l'humanité, les décideurs publics, État et Conseils départementaux, tardent à prendre la mesure de leurs responsabilités.

Par ailleurs, l'emploi demeure toujours un motif d'exclusion, la loi de 2005 n'aura de sens que si les jeunes qui ont bénéficié d'une scolarité en milieu ordinaire ou d'une formation même spécialisée, continuent à travailler en milieu ordinaire et ne sont pas orientés presque systématiquement vers le secteur protégé. Cet objectif doit être intégré plus volontairement dans notre démarche d'apprentissage. Enfin, la mise en œuvre des mesures devant faciliter



l'accessibilité pour tous, est portée trop timidement par les pouvoirs publics.

Ces constats qui méritent d'être discernés, sont en grande partie fondés, et ils masquent de tragiques réalités humaines que les propos qui vont suivre ne souhaitent pas occulter. Mais cet exercice critique nécessaire, trouvera certainement mieux sa place dans le rapport d'orientation, je laisserai donc à la plume du Président le soin de s'exprimer sur ce sujet.

À l'instar de Paul Ricoeur (philosophe français, 1913-2005), qui écrivait : « *il n'y a d'éthique que dans la réalité* », je m'attacherai pour ma part, à mesurer l'impact qu'ont pu avoir les dispositions législatives, et les différents rapports qui sont venus organiser notre cadre administratif et juridique, mais aussi irriguer notre réflexion intellectuelle, à la fois sur la gouvernance de l'association, mais aussi sur la traduction

« UN HOMME EST FAIT DE CIRCONSTANCES ET DE CHOIX. PERSONNE N'A DE POUVOIR SUR LES CIRCONSTANCES, MAIS CHACUN EN A SUR SES CHOIX. »

Éric-Emmanuel Schmitt
La part de l'autre



opérationnelle de notre offre d'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap.

La personne handicapée est mobilisée dans sa capacité d'agir, afin de participer activement à la définition de son « projet de vie ». Ce concept qui entoure le cadre légal, est l'héritier de toute une pensée législative venant structurer le champ de l'action médico-sociale depuis ces quinze dernières années, à savoir, la loi de janvier 2002 rénovant l'action sociale, prémices de la déclaration de Madrid, enfin, la loi de 2005 promouvant la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Une partie de ce rapport d'activités visera à vérifier si l'ensemble des grands objectifs portés par l'Adapei Côtes d'Armor ces

dernières années, ont contribué à rendre vivant au sein de l'environnement institutionnel les nouvelles voies insufflées par le dispositif réglementaire au travers des nouveaux modèles d'accompagnement que nous avons développés.

Pour mémoire, nous rappellerons les enjeux qui nous semblent majeurs :

La loi du 2 janvier 2002 indique la nécessité de l'évaluation dans le secteur médico-social, autant du côté de la personne accompagnée que de la pratique des professionnels. Cette loi conduit à une exigence de qualité qui implique la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation permanent qui tend à vérifier certaines orientations :

- Affirmer et promouvoir les droits des usagers ;

- Diversifier les missions et les offres en adaptant les structures aux besoins ;
- Articuler planification, programmation, allocation de ressources, évaluation par un pilotage du dispositif ;
- Instaurer une coordination entre les différents acteurs sur les territoires.



La déclaration de Madrid

En 2003, la déclaration de Madrid fut une très grande avancée sur le plan des idées. Elle rappelle et insiste sur les points suivants :

- La personne handicapée, citoyenne libre de choix et non malade ;
- La personne handicapée naturellement intégrée et non assistée ;

- La personne handicapée détentrice de droits.

Nous retiendrons, en ce qui concerne notre sujet, la déclaration suivante : « Abandonner l'idée préconçue de professionnels prenant les décisions au nom des personnes handicapées [...] pour en venir à impliquer et responsabiliser les personnes handicapées

et leurs organisations représentatives sur les questions qui les concernent ».

Cette déclaration insiste sur l'idée que la personne handicapée doit être associée à tous les processus de décision concernant sa vie.



La loi du 11 février 2005

La loi du 11 février 2005 pose le principe du « droit à compensation » de son handicap, quelles que soient l'origine et la nature de ses déficiences, son âge ou son mode de vie. Elle vise à inciter la personne à exprimer ses attentes, à mieux prendre en compte ses besoins et choix de vie. Enfin, il convient de rappeler que la participation de la personne à son projet de vie n'est pas une obligation, mais que c'est un droit. « Les attentes de la personne et le projet personnalisé » promeuvent **l'expression et la participation de la personne** dans la conception et la mise en œuvre de son projet de vie. (lire p.11)

Consacré par la loi depuis 2002, le terme de projet de vie est entré dans le vocabulaire courant des établissements médico-sociaux. Cependant, comme pour tout terme faisant l'objet d'un usage répandu, le sens profond qu'il recèle peut parfois être oublié ou altéré.

Le terme de « projet » est quant à lui issu du latin « projicere », signifiant « jeter quelque chose vers l'avant ». Nous pouvons considérer que cette racine étymologique porte en elle les germes d'une posture institutionnelle spécifique. Il ne s'agit pas simplement de concevoir la personne comme un être actuel ayant certains besoins, mais également comme un être « qui sera », c'est-à-dire un sujet en devenir constant, capable de se révéler et d'agir sur ses choix de vie. Le projet est donc une réalité temporelle comportant l'idée que chaque être se développe et jette au-devant de lui ses aspirations et désirs, tandis que le programme, conceptualisé autour de la notion de « prise en charge », suppose une connaissance et



une prévisibilité de ce qui est à faire. Dans cette distinction, se trouve peut-être le caractère humanisant de notre approche éthique : alors que l'on programme une prise en charge, nous ne pouvons que projeter un accompagnement construit dans une interconnaissance avec la personne. Pour que la personne ait toutes les chances de s'exprimer autour de son projet, cela nécessite un accompagnement vigilant de la part des professionnels. Toute participation n'est pas synonyme d'autonomie, d'expression de soi. Elle peut cacher une soumission au désir de l'autre, une simple adaptation à une demande institutionnelle. Il s'agit donc pour les professionnels de questionner régulièrement leurs observations, de les mutualiser dans des espaces interprofessionnels pour tendre vers une

analyse au plus près de la réalité de la personne.

Le professionnel doit veiller à ne pas s'enfermer dans ses propres représentations, ou chercher à faire rentrer la personne dans ses propres codes et convictions, le dialogue risque d'en être faussé. Cette situation peut nous inciter à percevoir la réalité de l'autre au travers de ses manques et de ses déficiences, et non comme celle d'un individu global ayant son propre univers existentiel. Quelle perception de soi pourrait bien découler d'un regard centré sur le manque ? Il paraît donc essentiel pour accompagner la personne dans l'élaboration de son projet de vie, de développer une empathie à même de percevoir ce qui compte pour lui, et non ce qui lui manque pour être comme nous.



Jacky Desdoigts,
Directeur Général
de l'Adapei
Côtes d'Armor



Je ne pourrais pas terminer ce rapide tour d'horizon réglementaire, sans citer, ce qui de notre point de vue, constitue à travers l'intelligence et la cohérence de ses propositions, certainement la meilleure garantie pour accompagner le changement et la reconfiguration du secteur social, médico-social et sanitaire dans toute sa transversalité. Je veux citer le **rapport Denis Piveteau**, dit « Zéro sans solution ». C'est du moins, ce que nous considérons dans l'association, à la fois comme un guide intellectuel et une référence pragmatique qui structure l'architecture de notre développement. Quelles en sont les grandes orientations, en partant tout d'abord de constats ? Dans tous les parcours de vie marqués par des ruptures, reviennent des périodes, souvent dépourvues de toute solution alternative d'accompagnement. Cette absence totale de réponse à un moment donné de la vie,

est souvent le point de départ d'aggravations difficiles à redresser.

Le contraire de la rupture, ce n'est pas tout et tout de suite, mais plutôt, s'organiser pour s'interdire collectivement l'émergence de toute situation de rupture est le sens même d'une protection sociale solidaire. Être en somme vis-à-vis de la personne fragile, dans une attitude de propositions créative organisée dans un but d'efficacité collective et coordonnée. À ce titre, il convient, non pas de construire des « parcours », au risque de mettre en place une approche normative du cheminement des personnes, mais de garantir que tous les intervenants vont travailler dans une logique et une « culture de parcours », sachant que la personne doit toujours être associée à l'arbitrage des décisions qui vont agir sur sa vie. C'est là, un point d'application majeure.

Enfin, l'intérêt des personnes se déroule toujours par principe dans l'environnement de vie le moins « spécialisé », c'est-à-dire le plus proche possible d'une vie ordinaire, immergé dans l'environnement social et culturel.

C'est ce vers quoi nous essayons collectivement de tendre depuis plusieurs années à travers un ensemble de projets qui sont venus à la fois interroger la gouvernance de l'association et la posture des professionnels, afin de nous amener à porter un regard différent sur les personnes en situation de handicap.



Ressources humaines

Une politique RH au plus près de nos modes d'accompagnement. Une politique de prévention santé en constante ré-interrogation. L'année 2014 a été marquée par notre volonté d'accompagner nos professionnels à nos nouveaux modes d'accompagnement. Pour cela, nous avons élaboré, au travers d'un comité pédagogique paritaire, une formation de 6 jours, dispensée à tout salarié, cadre ou pas, qui pourrait demain intervenir dans nos programmes HHC. Cette formation a été dispensée par deux fois en 2014 et a concerné 24 salariés. Grâce à nos outils d'évaluation à chaud, nous savons que 70% de ces stagiaires ont considéré que cette formation allait être applicable dans leurs activités quotidiennes. Nous rappelons que le choix fait pour cette formation sur un plan d'ingénierie de formation a été de mixer compétences internes et organismes de formation externe. Jean-Yves Herviou et Jacky Desdoigts viennent donc échanger avec ces stagiaires ainsi que Michel Leroux, directeur du pôle adultes de Dinan/Lamballe et Sylvain Bernu, directeur de la plateforme

départementale et coordonnateur des pôles de services territoriaux.

En 2014, ce sont 920 professionnels de l'Adapei Côtes d'Armor qui ont participé à au moins une formation (639 salariés CCN66, 71 ouvriers EA et 210 travailleurs ESAT). L'association a engagé 27 290 heures de formation, soit un peu moins de 30 heures par stagiaire. Concernant les formations associatives, elle a proposé plus de 20 thèmes qui ont permis à 319 salariés de s'y inscrire. L'association a engagé 791 925 € au titre de la formation en 2014.

Au titre de nos orientations stratégiques dans le domaine de la formation, elles reposent sur six grands thèmes couvrant les axes de l'association et ceux poursuivis au titre de la stratégie esatco. Parmi ces six thèmes, l'un permettra d'approfondir la nécessité de travailler en réseau et en partenariat, l'autre doit permettre à nos travailleurs handicapés « d'apprendre à apprendre autrement ».

Tous nos nouveaux cadres recrutés en 2014 ont bénéficié de la formation « Réussir le changement » proposée par le centre de

recherches Iséor à Ecully. En 2014, l'association a mis en place, au titre d'une participation des personnes accompagnées, une formation à destination des membres des CVS et de leurs aidants pour leur permettre de mieux appréhender leur rôle au sein de cette instance et les missions dévolues à cette représentation. La formation « Facile à lire et à écrire » a permis également de retravailler les contenus des documents mis en œuvre dans ces CVS.

Dans le domaine de la prévention santé, l'association a proposé aux membres de son réseau de santé de pouvoir accéder à deux nouvelles formations : « Pratique d'écoute et d'entretien » et « Accompagner les collaborateurs en difficulté ». Ces formations visent à étayer la pratique des 90 salariés qui composent le réseau de santé. Le cabinet Diplas-Legrand a effectué 80 consultations psychosociales individuelles à la demande de salariés.

Dans le domaine du recrutement, ce sont plus de 7 cadres qui ont été remplacés suite à des départs à la retraite. La promotion interne a été également mise en œuvre pour permettre à trois salariés d'évoluer vers des fonctions d'encadrement ; l'association les ayant accompagnés au titre d'une volonté de professionnalisation par un certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERIUS).

Au titre de la régulation sociale, ce sont encore deux accords collectifs qui ont été signés avec nos partenaires sociaux dont un très innovant en matière de dialogue social. Cet accord prenait tout son sens après que l'association ait traversé des moments de tensions dans certains de ses établissements. Il a également permis de se doter d'outils nouveaux comme une rubrique spécifiquement dédiée aux organisations syndicales dans le nouvel intranet.

Un dialogue s'est également engagé fin 2014 en vue de préparer les élections professionnelles, intervenues en 2015, en utilisant le vote par voie électronique, qui s'est traduit par une participation supérieure à 60 % dans tous les établissements et services. À noter que cette participation a même atteint les 80 % pour nos ouvriers en entreprise adaptée.



esatco

Malgré une conjoncture générale peu favorable, le rapport économique des activités de production ESAT et EA de l'exercice 2014, est plutôt très encourageant et conforme aux prévisions.

Ces résultats sont très variables selon les activités. Les métiers de services et de proximité ont le vent en poupe (blanchisserie, jardins espaces verts, légumerie, développement en restauration,...), tandis que les métiers de production et de sous-traitance industrielle sont plutôt affectés par le contexte, à l'exception du cartonnage qui tire son épingle du jeu avec les petites séries.

Des travaux ont été engagés dans les réunions filières, pour créer des indicateurs métiers en co-production avec les moniteurs, afin d'établir ensemble un dialogue de gestion participatif, et améliorer nos process et nos résultats.

Durant cet exercice, plusieurs réussites sont à souligner dans une réflexion permanente d'adaptation des marchés et du développement des personnes : la signature d'un marché collectif avec ERDF Côtes d'Armor

pour l'ensemble de nos sites et cinq autres associations, gage de collaborations départementales interne et externe, la mise en place d'une concierge-



rie d'entreprise à la Caisse Régionale du Crédit Agricole, le démarrage du chantier des cliniques à Plérin en lien avec deux de nos sites et l'association Les Nouelles, la victoire de Pierre-Henri Masson et Stéphane Le Goff d'esatco Dinan au concours L'Assiette Gourm'hand suivie d'un stage dans les cuisines de l'Elysée.

L'année 2014 a permis de construire avec l'AREP et des professionnels, un programme de formation passerelle pour les éducateurs techniques spécialisés (SIPFP) et les moniteurs d'ESAT. L'année 2015 lance les premières formations, notamment celles de la filière espaces verts. Elles auront pour vertu, dans une logique de transversalité, de créer de la cohérence entre formation/apprentissage et pratique professionnelle dans l'accompagnement sans rupture du parcours de vie.

« UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE DANS LE PARCOURS DE VIE »»

Développement et perspectives

Depuis la fin de l'exercice, les premières réflexions de cohésion territoriale entre l'Adapei Côtes d'Armor et l'association les Nouelles sont engagées, avec un enjeu d'orientation des activités et de répartition concertée du bassin.

À l'horizon 2015 et 2016 : l'agrandissement et la mise en autonomie organisationnelle de l'ESAT de Lamballe incluant le développement d'un projet avec le groupe Socobati, l'implantation d'un restaurant interne ouvert vers l'extérieur, l'intégration du site de Plourivo, et les réflexions du pôle travail de Loudéac.

En conclusion, dans cette période de perspectives de marché très incertaine, de l'évolution de nos populations et de leurs attentes, nous devons réfléchir à de

nouvelles structurations métiers et d'environnements professionnels, tout en préservant l'accompagnement de tous. Pour cela, il convient à partir du projet de la personne, de diversifier nos approches in situ et chez nos donneurs d'ordres, en associant nos établissements de formation.

Enfin, au même titre que la logique de pôles territoriaux pour l'accompagnement, nous devons développer sur des bassins économiques, des partenariats et des synergies pouvant dans certains cas dépasser nos frontières départementales. C'est dans cette logique, qu'après que la marque esatco, soit devenue la référence au sein de l'Adapei 44. Nous travaillons au même processus d'intégration avec nos partenaires de l'Adapei de la Vendée et celle du Morbihan.



Démarche d'amélioration de la qualité

Depuis l'élection de deux personnes en situation de handicap au conseil d'administration début 2012, les choses s'accroissent dans notre association. L'année 2014 en est une parfaite illustration.

Un travail préparatoire à l'élection des représentants aux CVS a permis la réalisation de supports de communication, simples et accessibles au plus grand nombre. Un logo commun a également été réalisé.

Pas moins de 230 personnes ont candidaté lors des élections à la présidence des CVS. Chacun, seul ou accompagné a pu s'exprimer en glissant son bulletin dans l'urne et ce, quel que soit son handicap. Dans le cadre du club des présidents de CVS, les 19 présidents ont élu leurs représentants au Conseil d'administration.

195 personnes, membres des CVS ont bénéficié d'une formation. Ces formations ont concerné les personnes, les professionnels et les familles. Elles se sont déroulées dans les établissements. L'objectif était de rappeler le fonctionnement du CVS, les missions de chacun. Cela a permis l'écriture commune d'une charte de bonne conduite et d'un règlement de fonctionnement.

Les référents qualité se réunissent tous les mois. En 2014, le travail a porté sur le déroulement des élections aux CVS, le fonctionnement du CVS, le suivi des suites de l'évaluation externe et en particulier la réalisation d'un plan d'amélioration continu. Dans le cadre de l'approche « Management socio-économique », l'association compte 11 intervenants internes qui se réunissent

désormais une fois par mois. Ils travaillent à l'élaboration d'outils transversaux et à leur déploiement dans les établissements et services après validation en comité de direction.

La fin de l'année 2014 a vu la mise en place d'un groupe transversal réunissant les salariés en charge du suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), lieu ressources, d'échanges, d'information sur la réglementation et son évolution, de réflexion, de partage d'expériences, de mise en place d'outils transversaux.

Enfin, je terminerai ce rapport d'activités associatif, parce que l'on pourrait nommer le point d'orgue d'un long processus de mutation, qui s'est traduit par la mise en œuvre d'un partenariat contractualisé entre l'association Handi-Cap 22 et l'Adapei Côtes d'Armor, fondé sur le fonctionnement opérationnel des cinq pôles de services territoriaux répartis sur le département.

Inspirée du rapport Piveteau, la convention signée au premier trimestre 2015 entre nos deux associations, est fondée sur la nécessité de structurer et d'organiser les réponses sur le département entre les opérateurs du secteur médico-social, social et de la santé, afin d'offrir une réponse juste et équitable aux personnes en situation de handicap, en améliorant les prestations d'aides humaines, en termes de qualité et de couverture territoriale par un renforcement de la coordination entre les services. Ceci en associant l'ensemble des associations représentant les personnes en situation de

handicap ainsi que les associations gestionnaires afin de proposer une offre de service coordonnée, en capacité d'inscrire le soutien et l'accompagnement dans une culture de parcours, ou la personne en situation de handicap est associée à une recherche de solution qui évite les ruptures, dans son environnement social.

En créant un pôle de service départemental, les partenaires de l'économie sociale et solidaire regroupés au sein d'Handi-Cap 22, ont décidé

de tout mettre en œuvre pour organiser et structurer une réponse coordonnée, afin de

favoriser une culture de l'intervention sociale qui privilégie l'identification claire de la responsabilité de chacun des acteurs à travers leur singularité, dans une démarche contractualisée.

La plateforme a ainsi été pensée comme un panel de services ouvert sur les structures et services existants sur le territoire. Il ne s'agit pas de se substituer aux services et structures de proximité, mais bien de mailler les dispositifs autour de la personne afin de lui assurer un accompagnement global et cohérent.

La situation d'une personne est dépendante de plusieurs dispositifs, qu'ils relèvent du secteur sanitaire, social ou médico-social. La plateforme constitue ainsi un outil garantissant cette articulation entre les acteurs. Cela nécessite de rechercher constamment un consensus collectif avec les partenaires afin de s'engager dans de nouvelles pratiques, de nouveaux modes d'accompagnement, ce qui suppose d'inventer des interactions nouvelles entre les professionnels.

C'est donc dans cette posture que nous pouvons amener la personne à opérer des choix et à jeter « au-devant d'elle » les bases de son avenir. C'est au sein de ce défi que peut éclore la spécificité d'une approche éthique basée sur la reconnaissance de l'autre en tant que sujet global. Chacun étant en capacité de tirer des leçons de ses expériences de vie, les personnes handicapées ne sont pas que des personnes que l'on prend en charge, elles sont aussi des sources de savoir.

La loi du 11 février 2005 est basée sur le principe d'égalité des droits et des chances pour tous les citoyens et le principe de

« OFFRIR UNE RÉPONSE JUSTE ET ÉQUITABLE »





participation qui confère à la personne handicapée un statut naturel d'acteur de la société, c'est-à-dire un individu qui contribue à l'enrichissement de la cité et à ses progrès. C'est philosophiquement, ce qui donne du sens, à notre action collective.

Conformément aux enjeux énoncés dans les dispositions réglementaires rappelées en introduction de ce rapport, **Habitat Handi Citoyen (HHC)** a comme ambition que les personnes en situation de handicap puissent se réapproprier leurs besoins, être acteur de leur mode de vie et de leur avenir.

À travers HHC et tout particulièrement à travers ce premier programme à Paimpol qui a ouvert en octobre 2014 et désormais nommé « Résidence des Sept-Iles », nous souhaitons montrer qu'il ne s'agit pas de proposer des solutions par défaut, mais plutôt de créer des solutions d'hébergements alternatives pouvant convenir au plus nombreux, tout en prenant en compte leur singularité et la fluidité de leur parcours de vie. HHC est destiné à offrir un lieu sécurisé et sécurisant où vivre, en permettant de regarder l'avenir avec moins d'angoisse liée à l'isolement institutionnel.

Dans le cadre d'HHC, la participation de la personne est la pierre d'angle du projet des futurs résidents, prenant en compte la réalité de chacun, les soignants et aidants sont des guides au quotidien.

Conformément au statut de la SCIC, nous avons procédé à l'élection de représentants au Conseil d'administration du site de Paimpol. Deux personnes ont donc été élues et ont assisté à leur premier conseil d'administration en début d'année 2015. Un règlement de copropriété a été coécrit avec les locataires.

Nous avons procédé au recrutement de l'intervenante à domicile qui, de par sa connaissance des habitants, ajuste ses interventions dans le respect des modalités d'accompagnement définies avec les partenaires.

L'intervenante s'adapte à la singularité des habitants. Pour cela, elle veille au respect des rituels et des habitudes de la personne afin de lui garantir les conditions de confort et de bien-être nécessaires. Elle doit adapter sa communication à la situation de la personne, des familles, des visiteurs et des professionnels, en relayant les demandes vers les interlocuteurs les mieux adaptés. Les habitants d'HHC sont locataires de leur logement. Cela implique un respect de leur vie privée. L'intervenante doit donc



ajuster ses interventions dans une recherche permanente d'équilibre entre la sphère privée et la sphère collective.

L'intervenante est salariée de la Plateforme qui demeure la clef de réussite du dispositif HHC. Elle est en lien permanente avec celle-ci. Dans le cadre de la mise en place des pôles territoriaux, elle est en lien direct avec le coordinateur de pôle territorial et les acteurs du pôle.

L'originalité du montage financier et du portage d'HHC, s'inscrit dans les mutations politiques de l'association. À titre d'exemple, 16 places viennent d'être créées à Paimpol sans sollicitation de nouveaux fonds publics. À l'horizon 2018, le programme d'investissement de la SCIC prévoit la création d'environ 100 places, sous le même modèle. Ce positionnement est une des singularités d'HHC.

Pour terminer ce rapport, je souhaiterais rapidement, puisque le sujet sera abordé durant l'Assemblée Générale, évoquer notre partenariat avec Les Nouelles. Je ne relaterai pas l'ensemble des actions que nous avons tissé durant l'année écoulée, suite à la convention qui avait été signée par les deux présidents lors de la dernière Assemblée Générale.

Un des enjeux fut de définir les modalités et l'espace le plus favorable à la mutualisation de compétences, d'expertises et de moyens, afin d'optimiser le niveau de performance des deux associations, pour qu'ensemble et dans le respect de nos différences, nous puissions, en se libérant des représentations de notre identité respective, mais sans la renier, dans la recherche d'une convergence et d'une émulation réciproque, produire des réponses adaptées à un environnement en pleine mutation.

Nous n'étions évidemment pas sur des terres inconnues. Créées il y a plus de cinquante ans, nos deux associations s'étaient regardées grandir. Les hommes se connaissaient. La reconnaissance, la confiance et le respect mutuels habitent notre connaissance. Mais

évidemment, lorsqu'il s'agit de construire pour le moins un partenariat, au mieux, dans une volonté d'innovation sociale, une autre voie pourrait donner naissance à une nouvelle organisation. Les enjeux peuvent générer des craintes, et nécessitent pour être dépassés beaucoup d'humilité, du renoncement, l'abandon de certitudes et la clarification partagée de nos attentes et de nos ambitions.

Des rencontres répétées entre les présidents, les directeurs généraux, les cadres des deux structures, organisées sous la forme de groupes de travail et de réflexion, parfois avec des déclinaisons opérationnelles traduites dans des actions, ont permis de renforcer le socle de ce lien. Nous avons, durant cette année, mis en place, les bases d'une fusion de nos valeurs et l'écriture d'une histoire commune, c'est à nous, si nos deux Assemblées Générales en décident, de donner une dimension nouvelle à ce partenariat afin de produire un nouvel espace social au profit des personnes en situation de handicap.

La tâche que nous avons collectivement entreprise depuis quelques années au sein de l'association, a pu pour certains, être fastidieuse, impliquer pour d'autres, la remise en cause de profondes convictions et interroger des certitudes pour s'ouvrir à de nouveaux schémas et avoir un nouveau regard. Mais cet effort consenti par tous au sein de l'association, et en particulier par l'ensemble de l'encadrement, constitue une démarche éthique en pleine adéquation avec l'esprit des différentes lois et dispositions exposées en introduction de ce rapport. Elle promeut la place d'acteur d'un sujet qui ne pourrait, autrement, que subir les propositions dans une programmation descendante, au lieu de les susciter afin de l'inviter à l'écriture de son propre projet de vie et à agir à travers le spectre de ses potentialités et de ses désirs.

Jacky Desdoigts,

Directeur Général de l'Adapei Côtes d'Armor.



L'expression et la participation des personnes

Prendre la parole, être écouté, échanger, se concerter, consulter, décider,...

A l'Adapei Côtes d'Armor, l'expression et la participation des personnes en situation de handicap font partie intégrante de la vie des établissements et services. Depuis 2012 et l'élection de deux représentants au conseil d'administration, l'émulation est forte. La personne est actrice des grandes décisions qui la concernent. Elle devient la porte-parole de tous, en particulier de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer. Les témoignages ne manquent pas. Morceaux choisis.

Nelly
Pelé



Je suis élue au Conseil à la Vie Sociale

- J'utilise un logo commun à tous
- Je vote comme tous les autres
- Je fais partie des 230 candidats aux élections 2014

Sébastien
Le Bongoat



Je siége au Conseil d'administration

- Je fais partie du club des présidents de CVS
- Je dois expliquer aux autres ce que fait le président
- Je suis aidé par un administrateur déjà en place

Claudia
Nicolas



Je participe aux formations

- Je fais partie des 195 personnes formées en 2014
- Je me suis formée dans mon établissement
- Je participe à l'écriture d'un règlement intérieur

Chantal
Veillon



J'informe pour tous

- J'utilise l'écriture en facile à lire et à comprendre
- J'utilise des dessins et des photos
- Je participe à l'écriture du règlement de fonctionnement

Jocelyn
Piedvache



Je communique autour de moi

- Je suis correspondant communication dans mon établissement
- Je lis la presse et j'archive les articles
- Je partage les articles sur internet

François
Richard



Je partage mon expérience

- Je participe à un groupe de travail sur la gouvernance à l'Unapei
- J'interviens sur la place de la personne
- J'échange sur les bonnes pratiques

Pôle enfance



LOUDÉAC

IME - SESSAD SAINT-BUGAN

Les mouvements au sein de l'équipe de direction

La nouvelle équipe de direction en place depuis le 1^{er} juin 2014 a été remaniée suite à la réorientation du projet professionnel de Karine Dubois, directrice adjointe depuis janvier 2014. Depuis son départ en décembre 2014, la continuité des actions engagées est assurée grâce une répartition des tâches entre les cadres de l'IME et du SESSAD.

Au terme des épreuves de sélection, le recrutement interne de Clémence Doude ment a été effectif à compter du 1^{er} mars 2015. Dans ce même mouvement, Yoann Bon nec a fait le choix d'encadrer le SESSAD en qualité de chef de service.

De la continuité dans le changement

La nouvelle équipe, outre l'appropriation du cadre et du fonctionnement en place, a assuré la continuité et le développement des projets en cours.

Au niveau développement, nous avons planifié :

- La dotation de tablettes tactiles et l'obtention d'une subvention par la Fondation Orange. Désormais notre dispositif « Autisme » est équipé de 8 tablettes.
- L'aménagement d'un poste de travail pour une salariée.
- La convention avec l'Association Hospitalière de Bretagne, signée au mois de juin. Nous mutualisons nos moyens avec le CPEA de Loudéac afin que nos équipements et nos compétences respectifs bénéficient

au plus grand nombre sur notre territoire.

- Les élections en vue du renouvellement du Conseil à la Vie Sociale (CVS). La participation de nos jeunes électeurs a été massive pour désigner leurs représentants.

Les journées thématiques, le camp, l'opération porte ouverte

Les journées thématiques ont permis aux jeunes de découvrir l'Aquarium de Vannes, d'aller à la rencontre des joueurs du Stade Rennais en stage à Merdrignac, de participer au festival de danse hip-hop ZTZ. De s'exprimer individuellement sur la scène dans le cadre d'un spectacle organisé par le « Moulin à sons ».

Les élèves de la SEES ont, entre autre, participé aux journées « École et cinéma ». Dans une démarche citoyenne, ils ont également participé aux Olympiades organisées par la maison de retraite de Loudéac. Le nettoyage des plages de la commune de Plouha par les membres de l'atelier conditionnement ACSES est une action engagée depuis quatre ans. Elle met à l'honneur les compétences de nos jeunes pour conduire des actions éco-citoyennes.

Deux camps ont été organisés pour les SEES 1 ET SEES 2 à Quiberon, pour la plus grande satisfaction des enfants au terme d'une année scolaire bien remplie.

Le 19 juin 2014, la journée portes ouvertes a permis aux parents de faire connaissance avec la nouvelle équipe de direction, de rencontrer les équipes de professionnels et de voir évoluer leur enfant dans les spectacles organisés à cette occasion.

L'expérimentation du fonctionnement décloisonné des services

L'IME dispose d'une Section d'Éducation et d'Enseignement spécialisés (SEES), d'une

Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP), d'une Section pour des jeunes présentant un handicap associé (SEHA), d'une section pour enfants polyhandicapés, pour accueillir 87 à 90 jeunes à l'année.

L'hétérogénéité de leurs besoins suppose que nous nous dégageons partiellement des contraintes du collectif pour être en mesure d'individualiser les projets, de les ajuster en prenant en compte la singularité de chacun.

Pour y parvenir, nous avons choisi de raisonner en termes de parcours en mobilisant les ressources de l'établissement immédiatement disponibles. Ainsi, chaque jeune à un groupe de référence. Cependant, il peut être appelé à rejoindre d'autres camarades pour recevoir un enseignement, bénéficier d'une action éducative adaptée à ses besoins mais dispensée à un groupe auquel il n'aurait pas eu accès si nous avions conservé un fonctionnement cloisonné.

Le décloisonnement nécessite une attention sans cesse renouvelée pour assurer la coordination des actions. Le bénéfice pour chacun est aujourd'hui indéniable car nous sommes en mesure de réajuster à tout moment le projet d'accompagnement de chaque jeune.

L'élargissement du dispositif autisme

La candidature de l'IME de Loudéac a été retenue par l'ARS pour l'attribution de place d'enfants présentant un autisme ou un Trouble de la Sphère Autistique (TSA). Cette transformation de quatre places s'est accompagnée d'une dotation supplémentaire de moyens, mais n'a pas nécessité de nouvelles admissions.

En effet, quatre nouveaux jeunes ont été



intégrés dès la rentrée de septembre au sein de notre dispositif « autisme ». L'effectif y est désormais de 8 places mais ce ne sont pas moins de 40 jeunes, selon les évaluations diagnostiques réalisées, qui sont concernés par un Trouble de la Sphère Autistique.

Compte tenu de notre fonctionnement décloisonné et de la répartition de ces jeunes dans la totalité de nos services, il nous a semblé judicieux d'élargir le dispositif, de l'étendre à toutes les sections de façon à pouvoir y développer les outils méthodologiques préconisés par l'Agence Nationale d'Évaluation (ANESM) et la Haute Autorité de Santé (HAS).

L'implication du personnel dans la constitution du comité technique pour l'autisme est effective depuis sa création. Nous avons pour objectif de contribuer au développement de nos compétences en matière de prise en charge en évitant l'écueil de pratiques inadaptées.

La création d'une maison témoin

Le logement de fonction du directeur a été transformé en maison témoin. Désormais, les jeunes de l'IME peuvent y être accueillis dans le cadre de programmes spécifiques élaborés à leur intention. Il s'agit d'apprendre à gérer son lieu de vie en apprenant les gestes, les savoir-être nécessaires à une bonne hygiène de vie, d'être attentif à sa sécurité en identifiant les dangers domestiques et être à même

de faire le choix de son lieu de vie en toute sérénité.

Il s'agit également de découvrir les différents modes d'hébergement proposés par notre association. Cette année, les jeunes sont allés, pour la première fois, visiter un foyer de vie. Cette nouvelle activité suscite beaucoup d'envie et d'intérêt chez eux. La phase d'expérimentation va arriver à son terme, au regard du succès de ce nouveau support d'apprentissage, nous allons le développer pour que le plus grand nombre en bénéficie.

L'ouverture de la cuisine de l'IME aux jeunes dans le cadre d'un projet de création d'atelier dédié à la restauration

L'objectif est de faire évoluer notre offre de services pour permettre à nos jeunes de relever les défis professionnels de demain. Se faire plaisir et faire plaisir en partageant le plaisir du goût et des saveurs, de l'esthétique d'une cuisine variée et de qualité. Cette nouvelle activité est animée par notre chef cuisinier Nicolas et de son adjointe, Maryvonne. Elle se concentre sur la décomposition des gestes et le chaînage des actions, pour permettre à un groupe de trois jeunes d'apprendre les prérequis en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, puis, de passer progressivement à l'assemblage des denrées pour confectionner plusieurs desserts. Ces jeunes, éloignés de l'emploi en ESAT, ont bénéficié de cette action avec

l'ambition de leur permettre de conserver le plaisir d'apprendre en s'initiant progressivement à la cuisine pour soi, pour les autres, chez soi ou en milieu professionnel. L'avenir de ce nouvel espace de formation est prometteur, il suscite de l'intérêt chez les jeunes et répond à un besoin en matière de qualification professionnelle.

L'expérimentation et le développement d'actions en partenariat avec l'ESAT de Loudéac : La formation en alternance

Animées d'une volonté commune pour construire les ponts nécessaires à la fluidité des parcours de nos jeunes adultes et favoriser l'accès à la qualification, à l'emploi pour les candidats à une vie professionnelle riche et autonome, les équipes de direction se sont concertées. Elles ont proposé la formation en alternance à un jeune qui a été recruté par l'ESAT dès la fin de sa formation. Ce modèle sera développé chaque fois que nous en aurons la possibilité et que celui-ci sera pertinent.

L'adaptation de parcours pour des jeunes en quête d'un accompagnement ajusté à leur projet de vie et à leurs ambitions

Grâce à un travail de mobilisation des ressources du territoire de Loudéac, il a été proposé à une jeune femme d'expérimenter des modalités d'accompagnement afin de lui permettre découvrir le projet développé par l'EA au sein de l'équipe de la cuisine centrale et de s'y investir. Cette proposition lui permet d'envisager, à terme, son recrutement. À 27 ans, elle verra enfin son projet se réaliser.

Dans la même logique, une jeune femme de 21 ans, en fin droit au sein de la protection de l'enfance, expérimente un hébergement individuel. Elle affine son projet de vie et se confronte à la réalité du quotidien en-dehors du cadre de vie offert au sein d'un collectif.

Des orientations vers le secteur adulte pour les jeunes

Ce ne sont pas moins de 10 jeunes qui ont donné une nouvelle impulsion à leur projet de vie en intégrant les ESAT pour 6 d'entre eux, le milieu ordinaire pour 2 d'entre eux, 2 autres personnes ont bénéficié d'une orientation en foyer de vie. Neuf admissions ont été réalisées pour compenser ces départs au 31 décembre 2014.



SAINT-BRIEUC

IME GUY-CORLAY

Au cours de l'année 2014, l'IME a centré les efforts sur la promotion de la citoyenneté des personnes accueillies. L'établissement a développé la participation à la vie institutionnelle, des enfants, adolescents et jeunes adultes. Ainsi, à l'occasion du renouvellement des élus au Conseil de la Vie Sociale, le nombre des représentants des jeunes a été doublé et leur participation a été structurée autour de supports de communication élargis.

La formation, organisée par l'association pour tous les membres des CVS en novembre, a grandement facilité l'installation du nouveau conseil après les élections de juin, créant une dynamique positive autour de la citoyenneté et du droit d'expression. Les nouveaux élus ont désigné des cor-

respondants pour les groupes situés rue François-Menez, puis organisé une communication par messagerie électronique afin que leur représentativité soit la plus large possible. Cette participation active des jeunes est soutenue et encadrée par l'éducatrice de l'atelier vie sociale et une enseignante de l'unité d'enseignement. Outre cet engagement des jeunes à l'interne, ils ont aussi été acteurs dans l'instruction d'un dossier adressé à Saint-Brieuc agglomération pour l'aménagement de la circulation piétonne entre la sortie du bâtiment de la SIPFP rue des Clôtures et l'arrêt de bus de la zone d'activités de La Beauchée. Leur dossier a été pris en compte, ils ont rencontré un responsable chargé des travaux, les modifications d'accès seront réalisées courant 2015.

Par ailleurs, l'établissement a poursuivi ses partenariats d'ouverture à son environnement social et culturel avec la participation

« AMÉLIORER
LES CYCLES
D'APPRENTISSAGE
PAR UNE MEILLEURE
COHÉRENCE
AVEC L'ÉVOLUTION
DES MÉTIERS
ET DES POSTES »





à des festivals « Zéro à la Tolérance Zéro » pour le hip-hop, « Photo Reporter » pour l'image, « Hippocampe » à Angoulême pour la bande dessinée, des concours (art floral, presse scolaire,...) ou des rencontres sportives comme le « Challenge René-Aubry » dans le cadre du sport adapté.

L'unité d'enseignement a inscrit plusieurs élèves à la formation « permis piéton » organisé par la police municipale. Munis de ce permis, les jeunes sont investis d'un rôle citoyen dans le partage de l'espace public de circulation de la ville de Saint-Brieuc et plus généralement des espaces publics qu'ils sont amenés à fréquenter.

L'atelier vidéo a présenté un dossier aux Victoires de l'accessibilité organisées par l'Urapei. L'IME, en association avec l'agence de communication Cyan 100, a obtenu le premier prix de la catégorie Information et communication.

Ce projet a représenté la Région Bretagne aux Victoires nationales lors du Congrès 2015 de l'Unapei à Toulouse.

Afin d'améliorer la fluidité des parcours pour les jeunes adultes, nous avons poursuivi le développement des liens avec les structures adultes du territoire susceptible d'apporter une réponse aux besoins des jeunes. Cela porte ses fruits, tant dans l'évolution des projets d'accompagnement des groupes éducatifs accueillant des jeunes majeurs que dans leur admission dans des établissements à l'issue des stages qu'ils y réalisent. Le rapprochement de la SIPFP avec les ESAT gérés par l'Adapei s'amplifie dans le cadre du travail associatif engagé sur les filières métiers. À terme, nous devrions améliorer nos cycles d'apprentissage par une meilleure cohérence avec l'évolution des métiers et des postes proposés.

Concernant l'accompagnement spécifique des enfants porteurs de troubles envahissants du développement (TED) dont l'autisme, l'établissement participe au travail associatif de spécification de l'accompagnement en référence aux recommandations de l'HAS et de l'ANESM. La non-reconversion de places pour l'IME de Saint-Brieuc contrairement aux deux autres IME de l'association, a perturbé le développement de notre projet mais les professionnels poursuivent leur formation dans la perspective d'attribution de places dédiées au cours de l'année 2015.

Afin de spécifier la réponse aux jeunes enfants, l'établissement a passé des conventions avec des écoles briochines dans le cadre d'un temps partagé pour deux enfants accueillis à la SEES. Cette possibilité de temps partiel à l'IME pour maintenir une scolarité en milieu ordinaire, est aujourd'hui repérée par nombre de familles qui font ce choix essentiellement pour des raisons de progressivité dans la transition entre l'école et l'IME. La situation urbaine de notre établissement permet de faire vivre ce projet spécifique qui nous impose cependant des contraintes en termes d'organisation et de logistique.

Enfin, la place des familles dans la vie de l'établissement se développe à travers des actions menées conjointement avec des élus au Conseil de la vie sociale. L'engagement des parents se traduit notamment par leur participation à la fête de l'IME en fin d'année scolaire qui est désormais, co-organisée par des parents et des professionnels.

Les perspectives d'évolution sont nombreuses, en lien avec les orientations associatives (rapprochement des SIPFP techniques avec les structures de travail adapté ; spécialisation dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique ; participation à la mise en réseau dans le cadre du pôle territorial,...), mais aussi en lien avec des partenaires institutionnels tels que l'Éducation Nationale (classe délocalisée, convention d'accueil à temps partagé, ouverture des ateliers techniques aux élèves de SEGPA ou d'ULIS professionnelles,...) ou des acteurs du médico social et du sanitaire du bassin de Saint-Brieuc. L'ouverture de l'établissement sur son environnement se poursuit au profit des enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis.

SESSAD ALIZÉS

2014 a été une année marquée par le renouvellement d'un tiers des enfants accompagnés. Ce mouvement signe l'engagement porté avec des partenaires, dans la recherche de relais, de réponse adaptée. Cet engagement se retrouve aussi en amont de l'accueil du Sessad facilitant notre intervention la plus précoce possible (spécificité sur le territoire de Saint-Brieuc) et la plus fluide

avec une organisation et une anticipation des accueils.

Nous constatons aussi un élargissement de nos partenariats et d'une activité (dite indirecte) d'appui à l'environnement, de collaboration avec des acteurs plus diversifiés participant à l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Un des points marquants de 2014 pour illustrer notre engagement est le rapprochement avec les services d'éducation des municipalités qui, au travers de la réforme des rythmes scolaires, doivent soutenir leur collaborateur dans l'accueil et l'accompagnement de manière plus importante des enfants en situation de handicap.

L'année écoulée a vu aussi la réalisation d'actions portées avec des représentants de parents du CVS : organisation de deux samedis de convivialité ouverts à l'ensemble des familles accompagnées par le service au travers de pique-niques et de jeux. Le bilan est positif tant pour les familles qui ont participé que pour les professionnels qui ont œuvré pour une organisation favorable à la convivialité et à l'échange entre parents. Ce type de manifestations sera renouvelé. Enfin au niveau de l'équipe, 2014 a encore été une année de mouvement avec le départ en retraite de quatre salariés remplacés par de jeunes professionnels. Nous arrivons donc à une stabilisation de l'équipe à la fin de l'année 2014.





TRÉGUIER

IME KER AN HEOL

En 2014, ont été lancés de nombreux chantiers nécessaires pour garantir la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et leur participation, mais aussi rénover le site de Braz et relancer une dynamique de projet.

La participation des personnes

Le Conseil de Vie Sociale, avec les nouvelles élections et la formation des membres du CVS, commence à prendre de l'envergure. Les personnes accompagnées trouvent de mieux en mieux leur place et abordent des questions autour du vivre ensemble. Le président sortant du CVS a pu exprimer que cette présidence lui avait permis de mieux communiquer avec ses camarades mais également avec les professionnels et les parents élus au CVS. Une passation encourageante à la personne lui succédant. L'ordre du jour et le compte rendu imagés sont des outils maintenant adoptés au CVS. L'architecture de la participation avec des représentants de jeunes par groupe permet une participation au plus près de leur vie au quotidien et la réunion avec des parents du Conseil de Vie Sociale permet aux jeunes

d'avoir une écoute et une attention toute particulière à leur demande.

L'arrivée d'une assistante de service sociale

L'IME a pu se doter d'une assistante de service sociale qui est l'interlocutrice des familles de l'IME pour toutes les questions ayant trait à leur droit, à l'aide à des démarches administratives.

Une partie de son temps est consacrée à l'insertion des jeunes adultes (stages, accompagnement de leur projet d'avenir).

La rénovation du site de Braz

Des travaux de rénovation se sont poursuivis tout au long de l'année. Cela était nécessaire du fait du vieillissement des bâtiments et des besoins spécifiques de jeunes très dépendants. Ces rénovations permettront d'améliorer les conditions d'accueil en attendant que le nouveau projet architectural puisse voir le jour.

Un projet a été élaboré pour rénover le foyer du secteur des adolescents et jeunes adultes avec eux, dans une démarche de concertation et de participation.

Le dossier de rénovation : un projet architectural pour un accompagnement revisité

Le pôle enfance s'est engagé dans un travail

de réflexion sur le bâti. En effet, l'architecture date de presque 50 ans, construite sur un modèle d'accompagnement de l'époque. Des ajustements ont été réalisés au fil du temps, en fonction des contextes successifs auxquels ont dû et su s'adapter les professionnels.

Au regard de l'évolution de notre secteur nous sommes amenés à repenser les différents lieux d'accompagnement, à long terme, modulable, dans une vision prospective.

La conception de ce projet architectural devra se faire dans un souci de cohérence et de lisibilité du parcours d'accompagnement proposé comme l'a recommandé l'évaluation externe et énoncé dans le projet d'établissement.

Le travail, d'abord mené par un comité de la démarche qualité élargi s'est ensuite ouvert aux parents du CVS et aux personnes accompagnées. L'objectif visé était de se décentrer de sa posture actuelle pour envisager d'autres possibles en partant des besoins des personnes accompagnées et d'une conception partagée de l'accompagnement.

À l'unanimité, les professionnels se sont exprimés en faveur du regroupement sur le site de Bihan pour mutualiser un certain nombre de services, sans pour autant perdre de vue la nécessité de bien marquer le



secteur des enfants du secteur des adolescents et jeunes adultes.

Pour concrétiser ce projet il faut étudier les possibilités d'achat de terrains adjacents au site de Bihan.

Ce travail autour du projet a été un grand moment d'échanges, de discussions, de débats contradictoires où chacun à un moment doit faire un pas vers l'autre, lâcher ce qui n'est pas essentiel pour construire ensemble sur des bases partagées, sur un consensus qui nous amène à grandir les uns avec les autres.

Cette aventure, commencée en 2013 s'est poursuivie tout au long de 2014 et ira au-delà.

Le dispositif autisme à l'IME

En réponse à l'appel à projet de l'ARS, l'IME a transformé 6 places pour personnes déficientes intellectuelles, 6 places pour des personnes porteuses de TSA.

L'IME s'inscrit dans la volonté associative d'harmoniser les modes d'accompagnement des personnes porteuses de TSA par le travail mené transversalement aux 3 IME et à la MAS de Paimpol. La construction des

outils spécifiques peut et doit permettre à d'autres personnes accueillies d'en bénéficier (repérage dans le temps, dans l'espace, séquençage...).

L'engagement dans les formations spécifiques (ABA, PECS) incontournables à l'accompagnement et en adéquation avec les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.

Un groupe de travail interne, sur le mode des groupes projet de la démarche de management socio-économique (Iseor) accompagne cette mise en place.

Les partenariats

• **Partenariat avec le centre de loisirs de Minihy-Tréguier** : Depuis août, le groupe des plus jeunes du secteur SEES s'inscrit dans des activités de loisirs au sein de la Maison de l'Enfance de la Communauté de Communes du Haut Trégor.

La régularité des échanges permet aux en-

fants de créer des liens de reconnaissance mutuelle, de favoriser la communication : l'acculturation des jeunes du centre de loisirs et l'évolution de leur regard sur le handicap, l'appropriation des jeunes de l'IME d'un dispositif de droit commun.

• **Partenariat avec l'hôpital** : un des jeunes accueilli à l'IME a bénéficié d'un accompagnement spécifique lors de son traitement médical à l'hôpital. Une rencontre entre l'équipe soignante de l'hôpital et des professionnels de l'IME a abouti à un véritable partenariat. Au-delà d'un simple passage d'information, cela a permis de transmettre nos compétences et nos outils. C'est un maillage de deux institutions qui s'est tissé autour de la personne. Notre expertise professionnelle a permis que progressivement, l'IME se retire et laisse les professionnels de soins s'approprier les outils mis en place.

• **Partenariat avec le lycée de Keraoul de Paimpol** : une utilisation de leurs locaux a été relancée pour des séquences d'apprentissage en matière d'entretien des locaux, en contrepartie de notre participation à des forums, à des journées sur la connaissance de la personne handicapée pour les lycéens.

• **Partenariat avec le centre Jacques-Cartier de Saint-Brieuc** : en fonction de la diversité des publics accompagnés, nous avons été amenés à échanger avec le service « surditude ». Des séquences d'apprentissage, à raison d'une demi-heure par semaine, via Skype se sont mises en place en présence de la maman, de la personne accueillie à l'IME et d'un professionnel.

L'unité pédagogique d'enseignement à l'IME

Après un renouvellement aux deux tiers de l'équipe enseignante à la rentrée scolaire de septembre 2014, l'organisation des groupes d'élèves a permis aux groupes classes d'articuler le travail au plus près des besoins de chaque élève afin de fa-



Émilie Campion (à droite) a été élue présidente du Conseil à la Vie Sociale de l'IME et du SESSAD de Tréguier. Elle siège comme suppléante au Conseil d'administration de l'Adapei Côtes d'Armor.





voriser les conditions d'apprentissage. Les groupes sont ainsi plus pertinents.

Le travail autour de la question de la préservation de la qualité de vie au travail

L'année 2014 a été marquée par la nécessité de travailler sur le climat social et la souffrance au travail.

• L'accompagnement par le cabinet Psya de janvier à juin

L'objectif de cet accompagnement était de permettre aux professionnels de s'exprimer sur leur qualité de vie au travail. La méthodologie retenue était la participation à des groupes de parole à partir de thèmes liés à la qualité de vie au travail.

Les échanges devaient permettre d'aborder les problématiques spécifiques à l'établissement, croisées avec les problématiques énoncées par l'équipe de cadres.

Enfin, l'ensemble des éléments recueillis n'a pas permis de dégager un plan d'action partagée.

• L'enquête sur la souffrance au travail

À la rentrée d'août, les élus du CHSCT ont alerté l'inspectrice du travail sur la nécessité de travailler sur le climat social. Sous l'égide de l'inspectrice du travail, des entretiens individuels de tous les salariés se sont déroulés. L'objectif était d'entendre chacun sur sa souffrance au travail afin d'écrire le diagnostic.

Suite à ce travail, et sur les bases du diagnostic de l'enquête du CHSCT, nous nous sommes adjoint les compétences du cabinet Axe'm travaillant sur les risques psychosociaux afin d'être accompagnés sur la mise en place d'un plan d'action qui débute en 2015.

Les rendez-vous de l'année

• Les transferts

Les transferts pour l'IME ont été nombreux cette année. 71 enfants sont partis avec des durées variables, de 2 jours pour assister à

Rennes à un concert, à la semaine.

Au SESSAD, 3 transferts ont été organisés dans le droit fil des actions menées tout au long de l'année. Ainsi, un groupe de jeunes et d'éducateurs est allé à Angoulême accompagner une des jeunes qui recevait un Hippocampe d'or au festival des jeunes talents en marge du festival de la BD d'Angoulême.

• La vente des fleurs

La traditionnelle vente des fleurs s'est tenue en avril. C'est l'occasion pour d'autres ateliers de mettre à voir et à vendre leur production d'objets créés tout au long de l'année.

Pour les familles, c'est l'occasion de se rencontrer, de visiter le site et d'apprécier les travaux de l'ensemble des ateliers et groupes. Le salon de thé tenu par les jeunes de Braz est l'occasion de montrer à tous les visiteurs leur savoir-faire en termes de service, d'accueil, d'intérêt pour le visiteur.

• La kermesse

Cette année, l'IME a renoué avec la kermesse, temps de convivialité, de rencontres entre les familles, entre les familles et les professionnels, entre les jeunes avec un support festif.

Ce temps de partage a été apprécié tant par les familles que par les organisateurs de cette journée.



« L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET L'ENVIE DE CONSTRUIRE ONT TOUJOURS ÉTÉ AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS »



SESSAD LA COURTE ÉCHELLE

Le SESSAD s'est inscrit dans les différents chantiers du pôle enfance, tel que le projet architectural, le travail autour de la question de la préservation de la qualité de vie au travail.

• **Partenariat avec les services enfance de la Ville de Guingamp** puis celle de Lannion autour de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaire (TAP).

À Guingamp, les éducateurs animent des activités auprès des enfants de primaire dans le sur l'approche du handicap et l'acceptation de la différence.

À Lannion, les éducateurs accompagnent les jeunes du SESSAD sur les temps d'activité périscolaire et apportent leur expertise éducative aux animateurs en charge des TAP. Cette expérience s'inscrit dans une démarche engagée de permettre aux jeunes du SESSAD de s'inscrire dans les dispositifs de droit commun.

• **Participation à des conférences et groupes de travail** sur la vie affective, l'adolescence et le devenir adulte. Cette expérience favorise les échanges au sein de la famille, entre les familles sur les préoccupations de leurs adolescents.

• **Convention avec le centre culturel breton** pour la participation des enfants à un atelier « jeux à peindre » d'après la méthode pédagogique d'Arno Stern.

• **Participation à la fête du jeu à Guingamp** et pour la première fois à Lannion au Festival des jeux sportifs traditionnels.

2014, une année dense pour le pôle enfance de Minihy-Tréguier

En effet, si le contexte social n'a pas toujours été apaisé, si le conflit a pu entacher le dialogue social, le cœur de métier, l'accompagnement de personnes déficientes intellectuelles, l'envie de construire ont toujours été au centre des préoccupations de l'ensemble des professionnels du pôle enfance.

Pôle adulte



Dinan, Quévert et Lamballe

En 2014, les établissements et services du pôle adulte ont poursuivi leurs missions d'accueil et d'accompagnement pour l'ensemble des bénéficiaires. De nombreuses avancées ont marqué encore notre action collective. En effet, l'ensemble des professionnels s'est investi dans ce processus continu d'amélioration de la qualité et les personnes accompagnées y ont pris part grâce à leur participation active dans les différentes instances et groupes de travail mis en place.

Une dynamique de projets aux multiples facettes

Le projet architectural des services d'hébergement et d'habitat

Les groupes de travail ont poursuivi les réunions et les échanges. Ils sont pilotés et animés par Christine Dupuis, directrice adjointe qui a pris ses fonctions en début d'année. Pour le foyer de vie comme pour le foyer d'hébergement, ces groupes sont composés de représentants des familles, de professionnels (surveillant de nuit, agent de service, éducateur, cadres) et des représentants des personnes concernées. En septembre, une visite d'HHC Paimpol a permis de mieux appréhender des logements et poser de nombreuses questions à l'intervenante à domicile et à Daniel Frohard, directeur. Ainsi, chacun a pu se projeter très concrètement dans le projet. La question des économies d'énergie est aussi au cœur du sujet. Le cabinet Dunet cherche des solutions réalistes et économiquement atteignables pour diminuer la consommation énergétique des futurs logements. 2015 verra donc le début des travaux pour le programme HHC de Lamballe, HHC de Dinan et le foyer d'hébergement de Dinan. L'amélioration des locaux du foyer de vie est encore à l'étude.

L'élaboration et la mise en place du pôle territorial de Dinan

ont été assurées par Loïc Granville, coordinateur territorial. Un groupe de travail s'est réuni à trois reprises entre les mois de mai et juin 2014. Ce groupe était composé de dix professionnels des différentes structures de l'Adapei Côtes d'Armor du site du pays de Dinan/Lamballe (esatco, foyer de vie, SATRA, SAVS et foyer d'hébergement) ainsi que du directeur de la plateforme de coordination départementale. Par un travail de recherches, d'expertise, d'analyse, de réflexions et d'échanges de l'ensemble des participants, l'écriture du projet de pôle territorial de Dinan a pu être finalisée en septembre.

Ces temps d'échanges auront permis, entre autres, d'identifier les partenaires principaux et le public ciblé, d'énoncer les attentes repérées des personnes accompagnées, de faire un état des lieux des listes d'attentes, de présenter le territoire de Dinan avec les moyens de mise en œuvre et à disposition. Conjointement, l'ensemble des professionnels ont déterminé une première action territoriale sur le territoire de Dinan autour de la fin d'activité professionnelle des ouvriers d'esatco et de leur avancée en âge.

L'équipe du SAVS a été très impliquée dans la démarche de mise en œuvre du SAVS départemental et sa déclinaison sur les territoires des Côtes d'Armor. Cette nouvelle organisation répond à de nouveaux besoins identifiés tout en restant ancrée dans le territoire de Dinan, en collaboration avec les partenaires locaux. Rue du Colombier, l'équipe accueille aussi depuis novembre des professionnels de l'association Les Nouvelles qui interviennent sur le territoire de Dinan dans le cadre de la coordination des appartements thérapeutiques.

Le SATRA a pris sa place au sein de l'ESAT. Les personnes accueillies se sont approprié

les lieux en participant à l'agencement des locaux, à leurs aménagements et leur décoration. Ce service attire la curiosité des ouvriers et ouvrières. Les demandes de visite ou de stage sont maintenant régulières et l'intégration des activités dans le quotidien de l'ESAT est devenue une réalité. La coopération avec les autres SATRA prend corps grâce à des temps d'échange, des visites ou le partage d'activités ludiques.

Une diversification de l'activité de production, un enjeu face aux tensions économiques

L'année 2014 a permis de valider le projet de développement de l'ESAT de Lamballe. Ce projet prévoit par redéploiement une capacité d'accueil de 50 ouvriers d'ESAT et 10 ouvriers d'Entreprise Adaptée. Il offrira quatre activités : menuiserie, espaces verts, restauration et services. Loïc Communier, directeur de production, accompagne la négociation d'un contrat de partenariat avec la Cooperl permettant d'intégrer une activité de débit sur liste en menuiserie prévue en 2015. Le projet d'implantation des nouveaux bâtiments est en cours d'élaboration.

En attendant ces réalisations, la rénovation des locaux d'accueil est terminée et offre maintenant un cadre de vie plus agréable pour tous. Une troisième équipe en Jardin et Espaces Verts a pris forme en fin d'année pour faire face à une demande de plus en plus forte.

À Quévert, l'atelier sérigraphie a redirigé ses compétences vers la couture, métier connexe à l'activité marquage. Cette mutation motive beaucoup les ouvrières et les ouvriers. Les moniteurs qui accompagnent ce changement consacrent beaucoup de temps et d'énergie à l'acquisition de ces nouvelles compétences. C'est aujourd'hui un atelier en pleine effervescence et la qualité est au rendez-vous. Les activités de sous-traitance industrielle ont aussi leur



projet d'aménagement. Il s'intègre dans une démarche 5S pour favoriser la dimension participative des ouvriers et des ouvrières. D'autre part, l'atelier menuiserie fait l'objet d'une attention particulière car cette activité subit aujourd'hui de fortes tensions économiques et nous devons trouver des solutions pour lui offrir un avenir serein. Enfin, l'atelier restauration continue sa croissance avec plus de 80 000 repas servis en 2014. On y rajoutera un nouveau succès au concours de l'Assiette Gourm'Hand pour Pierre-Henri Masson et Stéphane Le Goff.

La participation et la citoyenneté des personnes accueillies

Cette année, les équipes ont développé des interactions avec d'autres établissements au sein de l'Adapei Côtes d'Armor, mais

aussi et surtout sur le territoire de Dinan. L'ouverture du pôle territorial, par le biais de rencontres entre professionnels, a aidé dans ce sens. Les projets sur les nouveaux habitats : partager des expériences avec d'autres résidents, recevoir des stagiaires d'IME, mutualiser des activités de loisirs... Des enquêtes de satisfaction sur les thèmes des loisirs et activités, les vacances, le temps de travail partagé ont permis de recenser les besoins et repenser les modes d'accompagnement. Exemple : vacances sous forme d'échanges ou en petits groupes autour d'un thème choisi en amont, et non plus inscription systématique sur des séjours adaptés pour personnes handicapées parce que la personne n'a pas d'autre choix. Une attention particulière a été donnée à la création et utilisation d'outils de commu-

nication en « Facile à lire et comprendre ». Ainsi, tous les CVS ont été transcrits avec des images, photos ou pictogrammes, accompagnés d'un texte simple à décoder, plus utilisés comme support pour les professionnels. Les commissions (repas et travaux) ont été également source de réflexion autour de : « donner et transmettre son avis ». Un travail sur la gestion du budget est également lancé, avec des supports visuels et pour certains, le support informatique. Le service communication trace la voie et nous engage à la réflexion sur tous ces modes de communication en plein essor : de nouvelles demandes des personnes pour un accès internet, des échanges sur blog, l'utilisation de tablettes numériques.

Le pôle accueil de l'ESAT de Dinan à Quévert



Tréguier et Lannion

esatco

Le quarantième anniversaire de l'établissement

Cet événement, nous l'avons concrétisé dans le cadre de trois journées placées sous le signe du partage et de la convivialité.

Le 26 juin par une journée festive, ouvriers et moniteurs ont partagé de midi à minuit un grand moment convivial et chaleureux avec beaucoup d'animations : concours de boules, jeux en bois, balades en calèche et à cheval, démonstration de dressage équestre avec la monitrice de la blanchisserie Élisa et son équipe de cavaliers, spectacle de contes et marionnettes avec Ruan Perez Escala et grand spectacle par la troupe « Fracasse de 12 », théâtre de rue burlesque chorégraphié, rythmé et chanté. La journée s'est poursuivie par un buffet somptueux réalisé par l'équipe de cuisine avant le départ en car pour une soirée discothèque et la remise de trophées du concours de boules. Nous remercions la section de parents du Trégor-Goëlo pour son soutien financier à ces festivités.

Le 3 octobre dans le cadre d'une après-midi portes ouvertes, il avait été proposé à chaque travailleur de l'ESAT d'inviter les personnes de son choix (famille, amis, voisins,...), à charge pour chacun de recevoir ses propres invités et d'assurer visite et démonstration. Plus de 200 personnes ainsi accompagnées ont déambulé à l'extérieur et à l'intérieur, croisé notre équipe de professionnels mais aussi Sam, le conteur-chanteur avec son orgue de barbarie et Fabie la marionnettiste. En fin de journée, 8 ouvriers ont reçu leur médaille du travail des mains de Monsieur Le Calvez, maire honoraire de Minihy-Tréguier et de Madame Le Boudier, présidente d'honneur de l'Adapei.

Enfin, le 19 décembre, Jean-Yves Herviou et Jacky Desdoigts ont inauguré une sculpture en fer à béton (1,80 m/2m) imaginée, dessinée, réalisée par toute l'équipe de l'atelier de métallurgie qui trône sur son socle à l'entrée de l'établissement. Voici comment ils l'ont exprimé à leurs collègues au personnel et à leurs invités : « *Nous avons voulu représenter les 40 ans d'activités professionnelles dans un personnage en action construit avec 40 cercles. Ce travailleur, c'est nous tous, c'est aussi ceux qui sont partis en re-*



traite, dans un autre établissement ou qui ne sont plus là. Notre histoire est celle de la reconnaissance, celle des autres et la nôtre aussi au quotidien et dans les moments particuliers comme maintenant. Le symbole de cette mécanique à travers le temps qui passe c'est le temps que nous donnons tous, le meilleur de nous aussi pour la réussite de l'établissement, et la fierté de faire un vrai travail où chacun a sa place et est respecté, car nous le valons bien ».

L'accueil de stagiaires en alternance

Nous avons organisé le premier stage en alternance avec un jeune homme de l'IME. Notre objectif est de proposer pendant trois mois un stage à destination de jeunes positionnés sur le secteur SIFPRO avec un parcours de formation préprofessionnel et un choix quant à leur futur métier même si ce dernier demeure à mûrir et n'est pas un choix définitif. Le jeune s'inscrit volontairement dans un projet de formation et d'insertion sociale et professionnelle valorisant une démarche d'apprentissage évolutive dans un cadre protégé qui doit déboucher sur une employabilité en ESAT.

Le stage s'articule autour d'une organisation de 3 semaines à l'ESAT et 1 semaine à l'IME et ce pendant les 3 mois. Le moniteur d'atelier devient maître d'apprentissage exerçant avec l'IME dans une collaboration visant à la co-construction d'une formation professionnalisante. Le résultat est satisfaisant puisqu'il a pu valider son choix professionnel ainsi que son mode d'hébergement concrétisé par son intégration dans l'ESAT quelques mois plus tard.

La formation des moniteurs

Notre projet intitulé « Du projet personnalisé au développement des compétences » se poursuit. Les enjeux : renforcer la

fonction de management des moniteurs d'atelier et donner à chaque ouvrier une meilleure lisibilité de son projet personnalisé. Ils deviendront source de progression pour l'établissement afin de se préparer et s'adapter au marché économique. On est passé de l'activité productive à l'activité à caractère professionnel s'appuyant sur des compétences mobilisables confirmant les dispositions relatives à la formation et à la reconnaissance des compétences des travailleurs en ESAT. Nous sommes dans une démarche de qualité sociale s'adressant à des personnes ayant une parole et un projet de vie.

LA RÉSIDENCE AVEL NEVEZ

Deux séjours sport nature

Pour l'année 2014, deux séjours ont été organisés par des éducateurs de la Résidence Avel Nevez dont le thème était le sport-nature. Un des séjours s'est déroulé dans un site naturel (lac de Guerlédan). Le groupe a participé à des activités de pleine nature telles que le tir à l'arc, l'escalade, VTT ou le kayak encadrées par des professionnels sur le site.

L'autre séjour était situé en Baie du Mont Saint Michel. Des tipis étaient proposés en guise de tente au sein d'une ferme animalière.

La finalité de ces projets était de favoriser l'autonomie dans un environnement inhabituel, de contribuer à la détente, au bien-être d'ouvriers ESAT qui travaillent en semaine. C'est aussi un moyen de rompre l'isolement de certains résidents. Partager une expérience en dehors de la résidence favorise les échanges et permet la découverte et le partage de pratiques sportives peu courantes et à sensation. 16 personnes



ont participé à ces séjours. La section des parents de Trégor Goëlo a financé chacune de ces actions.

Un partenariat avec le Carré magique

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la chargée de communication du Carré Magique et l'équipe éducative pour accompagner le résident dans son parcours de spectateur. Favoriser une appropriation de la culture, pouvoir se saisir des outils qui nous entourent mis en place par la cité (salle de spectacle, exposition photos...) font partie des objectifs. Un travail est amorcé depuis un an afin de prendre le risque du spectacle vivant, contemporain et d'être prêt à accepter que cela ne plaise pas, surprenne le résident spectateur et nous-mêmes... La section des parents a aussi financé l'une de ces sorties.

LE SATRA

L'inauguration de l'exposition « La transmission des savoirs techniques » a eu lieu en juillet 2014 à esatco Tréguier. Cette exposition est constituée de 5 planches d'exposition. La « planche photos » est sur le modèle du roman photos. C'est le résultat d'un travail collectif réalisé par le SATRA et une intervenante Marie-Thérèse Legendre, écrivain et photographe. Le temps de quelques ateliers, les personnes accueillies au SATRA sont devenues des reporters dans leurs propres ateliers de conditionnement. Ils ont participé, préalablement, à l'atelier d'écriture, pour construire le texte de l'exposition. Ils ont pris les photos des gestes dans l'atelier. Les figurants étaient les ouvriers à plein-temps de l'ESAT. Ce projet a été financé par la section des parents Trégor Goëlo et Le Lions club de Perros-Guirec.



LE SAVS

Une commission d'admission (validant les entrées et sorties) a été mise en place et a permis de valider trois nouvelles entrées pour 2015 et trois sorties (dont deux départs retraite et 1 jeune personne n'ayant plus besoin des services du SAVS). Deux couples accompagnés par le SAVS ont donné naissance à deux enfants. Un projet de construction de maison dans le cadre de l'accessibilité à la propriété a été suivi et finalisé par l'équipe.

LE FOYER DE VIE LES NYMPHÉAS

Les transferts, un moment fort

Comme tous les ans, 11 transferts ont été réalisés autour de plusieurs thématiques. En lien avec les activités de motricité et de randonnée, dans le cadre du Challenge René Aubry organisé par l'Adapei d'Ile-et-Vilaine, deux transferts ont été organisés. Un transfert dans le Morbihan, dans la continuité de l'activité randonnée a permis aux personnes qui font cette activité d'y participer tout en découvrant le patrimoine naturel, culturel et architectural avec des visites et balade à Séné avec la découverte des chemins côtiers.

Des séjours découverte

Deux transferts ont été organisés à Nantes avec pour objectif pour le premier de visiter le jardin des plantes de Nantes et l'exposition « les Papillons des Landes, un symbole de l'interaction Homme-Nature » et de participer au concert du Spectacle Robin des Bois avec M. Pokora.

Le second transfert proposait de découvrir Nantes par le tramway et de visiter l'un des plus grands parcs zoologiques de France, près de Nantes.

Un autre transfert a été organisé sur la découverte de la côte d'Émeraude, du patrimoine naturel historique et culturel en pique-niquant sur le site du Cap Fréhel avec la visite de Fort La Latte ou encore la visite de Saint-Cast-le-Guildo.

Séjours de détente et de vacances

Un séjour à Ploumanac'h sur le thème de la détente à proximité du foyer par la découverte de la côte de granit rose et des plaisirs du camping du Ranolien. Un séjour à Bénodet dans un esprit vacances

au bord de mer dans un camping familial et tout confort et en profitant de la région : Sainte-Marine, Concarneau...

Un week-end vacances à Auray-La Gacilly où les résidents ont pu profiter du port de Saint-Goustan et de la visite de la ferme du monde à Carentoir.

Enfin, un séjour en Charente-Maritime pour les résidents du Groupe Sirocco pour rendre visite à Gilles, ancien résident de cette unité durant huit ans. Ils ont eu le plaisir de découvrir son nouvel environnement et sa nouvelle vie, tout en visitant la région avec la découverte du Fort Boyard, le zoo de la Palmyre, les marais salants et bassins ostréicoles.

Spectacle de Noël

Lors de notre fête de Noël, le foyer a proposé un spectacle de contes avec des marionnettes. Avec un style personnel, le marionnettiste raconte des histoires inédites qu'il appelle lui-même les histoires de l'impossible. « C'est quand on ne peut pas croire qu'on y croit ».

Travail sur l'accueil de la personne en situation de handicap mental au CH de Lannion-Trestel

Deux directions de soin successives ont répondu présentes quant à l'intérêt de travailler sur l'accueil d'une personne en situation de handicap mental aux urgences. À partir d'un recensement des besoins multiforme (café-ressources, questionnaires, stage...), la direction des soins du CH a retenu « la prise en charge du handicap mental » sur son plan qualité et budgétise pour 2015 deux formations de deux jours à l'attention de 24 personnels soignants. Pour répondre à l'intérêt d'une démarche décloisonnée et fonctionnelle, notons que des professionnels éducatifs issus de l'Adapei seront présents au cours de ces formations.

D'autres points de rapprochement sont projetés :

- ouverture de places aux personnels soignants sur la formation associative « troubles spécifiques des handicaps » proposée par l'Adapei Côtes d'Armor.
- présence de professionnels éducatifs pour les conclusions des travaux du CLUD au CH « Évaluation de la douleur ».
- Accueil d'une journée en établissement de deux professionnels des Urgences.

Fondé sur la complémentarité des expertises sanitaires et éducatives pour favoriser une prise en soin adaptée, l'objet ultime de la démarche souhaite permettre à un environnement avisé de recevoir la personne en situation de handicap mental en son sein.



Saint-Brieuc et Ploufragan

En juin 2014, l'ESAT a joyeusement fêté son quarantième anniversaire avec la musique du tube planétaire de Pharell William « Happy ». Dans tous les ateliers, les bureaux, les différents services, les encadrants, travailleurs handicapés et résidents se sont prêtés au jeu et mis en scène devant la caméra de David Piffard et sous l'œil expert de Gaëtan Catrice à la réalisation.

Résultat du tournage : un clip joyeux, drôle, tonique d'une durée de 4 minutes qui laisse transparaître bonheur et émotion. L'objectif premier était d'afficher l'intégration de l'établissement et des personnes en situation de handicap au sein de la société et de faire voir la ressemblance plutôt que la différence.

Après une évaluation externe en 2013, l'ensemble des professionnels du pôle adulte de Saint-Brieuc, sur 2014 se sont principalement penchés sur leurs plans d'actions élaborés en équipe pluridisciplinaire sur les thèmes suivants :

- Intégration de bonnes pratiques de l'ANESM à la démarche qualité du site,
- Élaboration d'une méthodologie de mise en œuvre des projets de service,

- Poursuite de l'ouverture des établissements sur leur environnement institutionnel, pédagogique, socio-culturel et économique,
- Poursuite de la réalisation des projets personnalisés (180),
- Personnalisation de l'expression et participation individuelle et collective des personnes,
- Garantie des droits et politiques de prévention des risques,
- Notre collaboration avec Terre et Baie s'est renforcée et a posé les bases d'un projet qui devrait voir le jour en 2017 (démolition du foyer L'Albatros ; création d'un foyer de vie accueillant 27 résidents orientés FOA/FAM ; transformation du foyer de vie Ty Coat en foyer d'hébergement ; réorganisation de notre mode d'accompagnement).

Ces projets s'intégrant dans une mouvance associative à laquelle les services du pôle adultes Saint-Brieuc s'associent pleinement.

- La mise en œuvre d'un management socio-économique afin de faire évoluer nos pratiques managériales dans un contexte médico-social en mutation et une conduite au changement.
- La prévention des risques psychosociaux dans le cadre d'un comité de pilotage chargé de la mise en œuvre d'un plan d'actions présenté aux équipes en réunion générale.
- L'adhésion à la marque esatco répondant

« FAIRE VOIR LA RESSEMBLANCE PLUTÔT QUE LA DIFFÉRENCE »»

aux sollicitations du marché en s'appuyant sur une plateforme de mutualisation des moyens humains et une réflexion collective de l'ensemble des ESAT de l'Adapei Côtes d'Armor.

Des projets source d'innovation, de créativité et de dynamisme

- La ferme animalière s'est ouverte à de nombreux partenaires et tient désormais un rôle d'ouverture au cœur de notre dispositif, sous la coordination du SATRA qui a pleinement pris conscience d'un accompagnement des personnes à la carte et d'une manière très personnalisée.
- Le self « Le Grand Large » est devenu un lieu de convivialité et de restauration incontournable, ses convives profitant pleinement de la qualité de ses prestations.
- Le restaurant d'application s'est ouvert à une clientèle en phase avec l'économie sociale que nous prônons dans notre projet associatif (collectivités locales et territoriales, syndicats, associations partenaires, diverses administrations départementales et régionales).

Le contexte économique en 2014 s'est amélioré et permis après deux années difficiles de recouvrer une assise financière tant en terme de chiffre d'affaires que de résultats. L'année 2014 par un chiffre d'affaires en hausse à moyen humain constant laisse entrevoir pour les années à venir de belles perspectives, l'équilibre budgétaire se confirmant du fait d'une politique commerciale à destination d'une clientèle un peu plus captive.

Perspectives 2015

Elles sont sujettes à optimisme tant dans notre situation commerciale (investissement portant ses fruits, politique commerciale porteuse d'avenir, gestion des charges et des dépenses mieux appréhendée) que dans nos projets de construction et de réorganisation à court terme de notre pôle d'hébergement.



Plouisy et Guingamp

LE SITE DE PLOUISY

Deux situations délicates ont marqué l'accompagnement de deux personnes sur le site de Pen Duo, au cours de cette année 2014.

La première personne est présente depuis fort longtemps avec un traitement qui lui avait permis de mener une vie paisible entre sa famille, l'ESAT, le SAVS puis le foyer d'hébergement. Face à l'évolution de sa santé, des échanges entre les services de soins (hôpital, famille, établissement) eurent lieu, avec le souci de rechercher comment l'avenir de cette personne pourrait se construire et le souhait d'éviter des ruptures. Aujourd'hui, cette personne partage sa vie au foyer de vie en journée, au foyer d'hébergement durant la semaine ; les week-ends sont vécus en famille.

L'importance de temps de réunions avec les différents acteurs et la personne dès que possible, la MDPH, la plateforme départementale, afin que les informations soient connues de tous, que chacun puisse connaître les observations à faire et informations à transmettre et que les réticences puissent être aussi partagées et régulées.

La seconde situation est l'aboutissement d'une démarche de soins pour une addiction, avec le soutien de sa famille dans laquelle il rentrait tous les jours. Les hospitalisations en service spécialisé se sont accompagnées de stages à l'ESAT. Notre difficulté fut l'absence de places en hébergement. Après plusieurs stages, la personne a formulé sa demande de venir à l'ESAT et au foyer d'hébergement puis plus tard sa demande de vie en appartement : un nouveau projet démarre avec l'implication de tous.

Les 30 ans de Plouisy

Ils ont été fêtés par une journée portes ouvertes dans tous les établissements. Les visiteurs furent très agréablement surpris de découvrir les actions menées par le SAVS, l'occasion aussi d'inaugurer les bâtiments espaces verts. Au mois de décembre, un fest-noz a été organisé à Plouisy avec Gwenn Duo qui fêtait son cinquième anniversaire. Les voyages ont été préparés par un groupe constitué d'ouvriers, de résidents et de personnel. Les destinations retenues sont le Maroc et la région Val de Loire.

Au travers de contacts pris au niveau des directions d'autres associations locales, de la mise en place du pôle territorial, d'organisation d'exposition, de la semaine nature, d'échanges... les partenariats continuent.

L'ESAT

Le principal changement est l'ouverture du nouveau bâtiment espaces verts. La démarche a commencé il y a cinq à six ans par la demande formulée par les ouvriers dans le cadre du 5S d'améliorer les vestiaires. Aujourd'hui, ils réalisent les différents aménagements intérieurs.

Un groupe d'anciens ouvriers et ouvrières s'est formé : « les Pantouflards ». Des rencontres mensuelles autour de jeux, la participation aux activités de la section (tournoi tennis de table, foot pétanque), le repas de la Saint-Michel rythment l'année, avec le soutien de la personne chargée des soutiens extra professionnels.

Le groupe Gwenn Duo s'est étoffé de personnes accompagnées par l'hôpital de jour. En plus du fest-noz, le groupe s'est produit une quinzaine de fois dont douze à l'extérieur (maisons de retraite, salon du livre à Plourivo, kermesse de l'hôpital de jour, fête de la nature,...).

Hébergement

Nous avons commencé la transposition à la démarche 5S de cette démarche au foyer d'hébergement et au foyer de vie. Les résidents participent, mais il est trop tôt pour établir un bilan.

FOYER DE VIE

Comment permettre à des personnes ayant une orientation foyer de vie de vivre sans place ? Une réflexion sur le long terme a été menée à la résidence Park Nevez. Elle s'est prolongée par l'objectif à court terme d'accueillir d'ici un an et demi 8 personnes en externat (3 actuellement), de créer une chambre qui permette des stages et de l'accueil temporaire.

SATRA

La semaine nature qui s'est déroulée du 27 juin au dimanche 1^{er} juillet a été une réussite avec plusieurs activités proposées (accrobranche, fabrication de nichoirs, eau, potager, contact avec les animaux) et avec des établissements et des écoles parmi les publics visiteurs.

SAVS

Aujourd'hui, 35% des personnes accompagnées ne travaillent pas à l'ESAT. De même, des personnes d'abord accompagnées par le SAVS sont ensuite entrées à l'ESAT. L'appartement d'accueil a été sollicité pour des stages durant 17 semaines. La pertinence de ce lieu n'est plus à démontrer quant à l'adaptation de la personne et des soutiens qui lui sont nécessaires.



Loudéac et Hémonstoir

En cohérence avec le projet d'établissement, l'année 2014 a permis d'initier les préconisations posées par l'évaluation externe réalisée en 2013. Ainsi, des actions ont été notamment engagées afin de mieux garantir la participation des personnes accompagnées. À titre d'exemple, 11 élus ont été formés à leur mission de représentants au sein des Conseils de la Vie Sociale. Une réflexion globale a également été engagée à l'échelle du pôle adulte afin de mieux répondre aux besoins émergents concernant notamment le vieillissement des publics accompagnés mais aussi l'aspiration des jeunes adultes à une vie plus autonome. Le dernier trimestre 2014 a été marqué par le lancement de la démarche « pôle de coordination » sur l'ensemble des territoires du département. Elle a déjà permis sur le site de Loudéac de mettre en place de façon expérimentale, en collaboration étroite avec le pôle enfance, de nouvelles formes d'accompagnement au sein des résidences, autour des principes d'accueil temporaire et de fluidité des parcours.

À l'échelon local, cette démarche initiée par l'association s'inscrit de façon opportune dans l'actualité du territoire de Loudéac : le lancement en 2014 d'un Contrat Local de Santé, mené par l'ARS et l'intercommunalité, permet de promouvoir la notion de coordination de pôle auprès de nos partenaires.

FOYER DE VIE BEL ORIENT

L'accompagnement reste centré sur la prise en compte du rythme de vie et des centres d'intérêt des personnes accueillies. Afin de répondre aux besoins évolutifs des résidents, dans la perspective d'accompagner le vieillissement des personnes, les places FAM ont permis la création d'un poste d'infirmier et d'un poste d'aide-soignante pour l'équivalent global de 1,3 poste. La mise en place de ces moyens supplémentaires, en termes de soins, apporte un bénéfice à l'ensemble des résidents de Bel Orient. La volonté d'ouverture et l'inscription dans son environnement proche (le bourg d'Hémonstoir) restent un axe privilégié, bien que cette commune perde d'année en année de son attractivité en termes de lien social. Par ailleurs, la participation toujours très active du foyer de vie aux Journées Coala



permet de rassembler les établissements du centre Bretagne et de partager des moments particulièrement conviviaux.

Plusieurs temps forts ont aussi émaillé l'année 2014 : séjour en bord de mer dans le Morbihan et à Perros-Guirec, séjour détente à Center Park. Le déplacement par petits groupes, sur des périodes plus courtes est un choix qui permet de bénéficier au mieux de ces moments de rupture dans le quotidien. D'autre part, la structure s'avère à court terme inadaptée à l'accueil de personnes à mobilité réduite. La réflexion transversale engagée à l'échelle du pôle devra là aussi apporter des réponses concernant l'avenir de ce site.

FOYERS D'HÉBERGEMENT CADÉLAC ET MOULIN DE BELLE-ISLE

L'accompagnement au sein de ces structures se pose comme priorité la réponse au besoin d'individualisation exprimé par les résidents. Dans ce but, plusieurs actions ont été renforcées en 2014 : diversification des animations, budget « loisirs » personnalisé, reconduction de l'opération chèques vacances, levés échelonnés permettant une adaptation des rythmes de travail. Dans le cadre de la mise en place du pôle territorial, des expériences menées conjointement avec les équipes du pôle enfance, ont permis de proposer un mode d'accueil innovant afin de faciliter l'élaboration du projet professionnel de jeunes adultes.

Pour l'équipe du SAVS, les actions menées en commun depuis plusieurs mois avec les différents sites de l'association en termes de cohésion à l'échelle départementale ont débouché sur le rattachement de ces services à la plateforme de coordination.

SATRA

L'année 2014 confirme l'élargissement des missions notamment sur la préparation à la

cessation d'activité des ouvriers d'ESAT et la mise en place de l'accueil de jour. À cet égard, le SATRA inscrit de plus en plus son rôle de dispositif « pivot » au sein du site adulte de Loudéac. Il vient ainsi renforcer, notamment par les nombreux partenariats existants, la logique transversale proposée par le pôle territorial.

esatco

L'année 2014 a vu le développement de la démarche esatco prendre une nouvelle dimension, notamment dans le travail de collaboration entre établissements visant à renforcer la notion de métier. Cette dynamique permet à chaque ouvrier et professionnel de s'identifier au sein d'un cadre commun à une filière qui valorise sa contribution aux performances économiques de l'ESAT. Sur le site de Loudéac, le travail mené en collaboration avec la section d'apprentissage du pôle enfance a été particulièrement riche et permet, à l'appui de pratiques et de valeurs partagées, d'initier dans de meilleures conditions le parcours professionnel des jeunes adultes.

En ce qui concerne les résultats commerciaux, l'année 2014 présente un bilan très positif pour l'ESAT (+ 18,53%) par rapport à 2013.

Malgré un travail important visant à diversifier nos activités, les résultats économiques de l'Entreprise Adaptée restent très préoccupants en 2014. Cette situation ainsi que la nécessité de faire évoluer l'ensemble de notre dispositif de production est un enjeu majeur pour esatco Loudéac. La réflexion engagée au dernier trimestre 2014 doit nous amener à penser « l'ESAT de demain » afin de pouvoir garantir un parcours professionnel de qualité à chaque personne accompagnée, aux futurs ouvriers en formation et membres du personnel.



Plourivo

esatco

Plourivo poursuit sa progression vers son « régime de croisière » et ce sont 60 ouvriers qui sont accueillis à l'ESAT. Côté encadrement, pas d'embauche depuis avril 2012, si ce n'est le renfort administratif par la présence d'un emploi d'avenir pour 3 ans. L'infirmière mise à disposition par la Fondation Bon Sauveur, présente à mi-temps ESAT, mi-temps CMP Paimpolais apporte une grande valeur ajoutée à tous (personnes accompagnées et professionnels).

Côté production, l'activité entretien des jardins espaces verts 2014 a fortement sollicité les équipes, avec de bonnes perspectives pour l'année à venir. Pour le maraîchage bio, 2014 restera une bonne année, sans doute référence pour les années futures. Les conditions météo, très défavorables de 2013, ont toutefois impacté le passage de l'hiver vers printemps. La suite de l'année a été nettement plus favorable. Au final c'est une bonne progression du chiffre d'affaires, grâce à l'ouverture de nouveaux lieux de dépôt, dont la conciergerie d'Alcatel à Lannion. Pour 2015, de nouvelles serres permettront de continuer à faire progresser notre nombre d'abonnés aux paniers de légumes bio. Pour cela, notre nombre d'ouvriers actuel n'est pas en phase avec notre développement, malgré la montée en compétences remarquable de beaucoup d'ouvriers.

En 2015, nous devons continuer d'embaucher des ouvriers pour le maraîchage et l'entretien des jardins. La seconde année pleine du gîte de groupe Coat Ermit, face au château de la Roche Jagu, est du même niveau que 2013. Même si le niveau d'activité est encourageant, quelques réglages sont nécessaires pour se projeter dans une activité d'ESAT intéressante pour l'avenir. Enfin, l'optimisation des interventions des équipes restauration et entretien des locaux reste au cœur du travail de professionnalisation sur la durée pour Plourivo. L'ESAT situé au cœur de la commune de Plourivo est reconnu comme un lieu ouvert sur la cité et son environnement. C'est une grande satisfaction pour tous d'être ainsi intégré dans la cité, et par réciprocité, de recevoir le public dans de nombreuses occasions au sein de l'ESAT. En 2014, le test

une présence l'été sur le marché de Plouha s'est ajouté au marché de Lézardrieux, ou des ouvriers de l'ESAT sont présents chaque vendredi matin.

L'ESAT de Plourivo est intégré à la marque esatco. Il garde ainsi des liens privilégiés avec le soutien efficace de Plouisy et Tréguier, toujours apprécié. Enfin, les projets ne manquent pas afin d'accueillir au mieux les ouvriers dans toutes les activités et d'affirmer notre vocation

« VERS DES PARTENARIATS TRÈS CRÉATIFS »

Handicap psychique. Beaucoup de réalisations et d'améliorations sont réalisées par les ouvriers eux-mêmes et nous allons l'affirmer au cours de l'année prochaine par une démarche 5S. Enfin, l'accueil des nombreux stagiaires (environ 50 en 2014), facilité par le logement social loué par la Fondation Bon Sauveur, reste une priorité de l'ESAT. Dans ce contexte, la contribution du SAVS reste essentielle dans la réussite de Plourivo.

SAVS

L'année 2014 a confirmé les ajustements dans les accompagnements, notamment pour les accompagnements de personnes

hors institution. L'accompagnement de bénéficiaires ne travaillant pas à l'ESAT met en évidence l'importance pour le SAVS d'un lieu d'accueil hors d'un établissement, l'idéal reste d'être centré sur Paimpol. Enfin, le SAVS est un partenaire essentiel dans le projet des 16 logements Habitat Handi Citoyen à Paimpol. La remise de clefs s'est réalisée lors d'une belle journée en octobre 2014. L'accompagnement vers ces logements, et de nouveaux services associés, reste dans une dynamique très motivante, pour les habitants, comme pour les professionnels qui y participent. En 2015, la Résidence des Sept-Illes sera un lieu Paimpolais innovant qui augure de partenariats très créatifs.

La fin d'année 2014 s'est conclue par un coup de pouce de l'ARS Bretagne sur le budget social ESAT permettant à l'association Handi Capables d'arriver à un quasi équilibre financier. Cette situation instantanée ne doit pas faire oublier la fragilité de sa situation financière et la nécessité d'actions de fond que le périmètre associatif actuel aurait du mal à porter. C'est pourquoi, en 2015 les deux fondateurs (Fondation Bon Sauveur et Adapei) vont repenser leurs coopérations afin de continuer à faire grandir l'ESAT, vers son nominal de 60 personnes accueillies, et développer le SAVS en faisant croître le nombre de bénéficiaires.



Plateforme de coordination départementale - Plérin

De la plateforme de services aux pôles territoriaux

L'année 2014 est une année charnière pour la plateforme de coordination départementale. Créée en 2009 sur la base d'un agrément SAMSAH, un pôle ressource y a ensuite été rattaché puis le SAVS départemental en 2014. Jusqu'alors rattaché aux ESAT, la direction générale a souhaité que les SAVS territoriaux soient rattachés à la plateforme. En 2014, les SAVS de l'association sont donc devenus des services pouvant répondre à des demandes sur un territoire au-delà d'une entrée dans un ESAT.

Dans la même année, le rattachement des SAVS a été engagé de manière simultanée à la **création du pôle territorial**. Tout l'enjeu pour 2014 a donc été d'envisager l'évolution d'une plateforme de services vers une organisation de la plateforme par pôle territorial.

Une réflexion a donc été engagée au sein de l'association, à travers 25 réunions sur l'ensemble des territoires. Dans le cadre de ces réunions, ont été associés des professionnels, des représentants du personnel, des directions et/ou leurs représentants, de l'ensemble de nos établissements et services. Afin d'alimenter notre réflexion, nous sommes allés à la rencontre de dispositifs MAIA (secteur personnes âgées). Nous en avons retenu des éléments de réflexion commune mais aussi des différences.

Cette évolution concerne notre propre organisation au sein de notre association, mais avec une volonté de fédérer au-delà de celle-ci sur chaque territoire. Ce qui implique donc une ouverture sur nos partenaires dans un même objectif, à savoir la mise en place et l'organisation d'un véritable maillage territorial au service des personnes en situation de handicap. Ce maillage devant être structuré et opérationnel.

Cette réflexion a aussi été lancée dans le cadre d'Handi-Cap 22, qui a abouti à une délégation de maîtrise d'œuvre d'Handi-Cap 22 vers l'Adapei Côtes d'Armor. Une convention cadre a été établie dans ce sens. Une deuxième convention en cours d'écriture décrit de manière plus opérationnelle le fonctionnement du pôle.

Fin 2014, dans le cadre d'un recrutement, les membres d'Handi-Cap 22 ont nommé un coordinateur de pôle territorial en leur nom. La plupart sont des salariés de notre association. Une coordinatrice est salariée de l'association partenaire Quatre Vaulx Les Mouettes.

Dans ce bilan d'activité, nous évoquons ci-après l'activité des services SAVS, SAMSAH, pôle ressource ainsi que la gouvernance générale de ce dispositif. La réflexion va désormais au-delà des membres d'Handi-Cap 22 puisque d'autres partenaires nous ont rejoints dans le cadre de nos réunions de travail visant à la mise en place de ce pôle territorial.

SAVS, SAMSAH, PÔLE RESSOURCE

SAMSAH

Pour un agrément de 23 places, 33 personnes ont été suivies. Le service intervient sur tout le département des Côtes d'Armor. La majorité des personnes résident sur l'agglomération briochine et le pays du Trégor Goëlo.

Plus de la moitié des personnes vivent seules et nécessitent un étayage de services à domicile. Le quart des personnes vivent avec leurs parents, généralement âgés. Dans ce type de situation, l'aide aux aidants est primordiale ainsi qu'un travail progressif sur la séparation.

Les personnes accompagnées sont : des personnes en situation de handicap mental mais présentant également d'autres handicaps, vivant à domicile, et nécessitant à la fois un accompagnement social et des soins coordonnés ; des personnes atteintes de trouble autistique ; des personnes vivant en MAS à temps plein avec un accompagnement temporaire du SAMSAH lors des retours à domicile (1 personne) - 3 adultes vivent en colocation dans un habitat partagé ; des personnes vieillissantes

pour qui le handicap risque de s'aggraver. Nous continuons de porter au niveau de la MDPH l'idée de double notification par exemple pour des personnes en établissements. Ce qui nécessite d'accompagner des demandes argumentées de double orientation.

SAVS départemental

En 2014, la coordination SAVS a accompagné 65 personnes dans leur demande de SAVS. On observe une baisse des demandes par rapport à 2013, ceci s'expliquant par la mise en place de commission d'admission. L'année 2014 a également été l'occasion de prolonger le travail d'harmonisation des pratiques entre les SAVS territoriaux, désormais devenu départemental et rattaché à la plateforme de coordination départementale. Sur les 65 personnes accompagnées, 27 ont été admises au SAVS départemental et 16 inscrites sont en liste d'attente. Douze personnes n'ont pas souhaité maintenir leur demande d'accompagnement auprès de notre service. Enfin, 10 personnes ont été réorientées vers des dispositifs plus adaptés à leurs besoins.

Nous avons pu observer au cours de l'année 2014, un accroissement des demandes d'accompagnement SAVS pour des personnes en situation de handicap psychique et l'apparition de public autiste.

De plus, nous avons vu un accroissement des demandes SAVS pour des personnes en rupture avec l'institution dans leur parcours de vie. Pour y répondre, il a fallu envisager des solutions alternatives (accueil temporaire, collaboration inter-établissements...), ainsi que la prise en compte du besoin d'accompagnement des aidants.

Globalement, sur l'ensemble du département, pour un agrément de 230, 278 personnes ont été accompagnées. Le rattachement des SAVS à la plateforme a eu comme conséquence directe de faire un point sur les accompagnements en cours. Ainsi sur l'année, 39 personnes ont commencé à être accompagnées. C'est une évolution importante, plus marquée sur certains sites qui ont donc intégré un nombre plus important de personnes. Celles-ci ayant de plus des profils différents des personnes accompagnées jusqu'alors sur certains SAVS (majoritairement des travailleurs d'ESAT). C'est une des pre-





Sylvain Bernu,
directeur
de la plateforme
de coordination
départementale.

de la population en situation de handicap dans notre département.

Le choix d'une organisation par pays

Les services d'actions publiques territoriales dans les Côtes d'Armor s'organisent en cinq pays. Il apparaît donc essentiel pour une plus grande cohérence de structurer les pôles territoriaux selon le découpage suivant :

- Pays de Guingamp/Argoat,
- Pays de Dinan,
- Pays du Centre Bretagne (Loudéac) / pays du Centre Ouest Bretagne (Rostrenen),
- Pays de Saint-Brieuc (sans Lamballe),
- Lamballe : de par la dynamique associative de Lamballe, il nous paraît important de créer un pôle territorial sur ce secteur.
- Pays du Trégor-Goëlo.

Nous avons une volonté de souplesse. En effet, cette organisation par pays a pour objet un maillage territorial, une opérationnalité de fonctionnement mais de manière prioritaire sera pris en compte le territoire de vie et le souhait de la personne en situation de handicap (exemple : lieu de résidence à la frontière de deux territoires).

Gouvernance et organisation générale du dispositif

Au cours de l'année 2014, nous avons réfléchi à la mise en place du dispositif. Celui-ci a commencé à fonctionner en 2015.

• Handi-Cap 22

Les associations du collectif Handi-Cap 22 sont Les Nouelles, Quatre Vaulx Les Mouettes, APM 22, ADMR 22, Centre Hélio Marin, ADIMC, Courtil de l'lc, Mutualité des Côtes d'Armor, Adapei Côtes d'Armor, À fond la caisse, Émeraude ID.

Dans le cadre d'un conventionnement, Handi-Cap 22 a déterminé sa volonté de s'appuyer sur l'ingénierie développée par l'Adapei Côtes d'Armor, relative à la création d'une plateforme de coordination départementale et des pôles de service territoriaux pour ses propres services.

Dans le cadre de cette maîtrise d'œuvre, Handi-Cap 22 a constitué en son sein un comité exécutif dont la mission est de définir, pour ses associations membres, des axes stratégiques et politiques.

• Partenaires hors Handi-Cap 22

La mise en place d'un tel dispositif doit aller au-delà d'Handi-Cap 22. Nous devons

mières conséquences de l'ouverture sur le territoire.

Au cours de l'année, nous avons mis en place une activité pôle ressource au sein du SAVS. L'idée que des personnes peuvent être accompagnées sur des besoins ponctuels sans nécessairement envisager une entrée dans le service. C'est un assouplissement de nos fonctionnements avec l'objectif de rendre des services ponctuels aux personnes accompagnées.

Depuis le rattachement du SAVS départemental à la plateforme, nous avons revu l'organisation des commissions d'admission. Nous avons également mis en place des groupes de travail inter-SAVS et réalisé deux demi-journées de rencontre où l'ensemble des professionnels peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles. Des sujets ont notamment été abordés autour de l'accompagnement à la maternité, la parentalité et l'accès à la propriété.

Pôle ressource

L'activité pôle ressource est désormais envisagée au niveau du SAMSAH, du SAVS et des interventions de l'ergothérapeute et de l'assistante sociale de la plateforme. L'activité de l'ergothérapeute a augmenté de manière significative passant de 280 personnes en 2013 à 366 en 2014. Un tiers de son intervention est exercé auprès des IME de l'association. Cependant, le secteur adulte a augmenté et dans près de 50% des cas, son intervention concerne la mise en place d'aide-techniques.

Concernant l'assistante sociale, son intervention hors Adapei augmente significativement depuis 2011. Désormais, la moitié de ses interventions sont réalisées en dehors de nos établissements.

Le nombre total d'interventions est passé de 719 en 2013 à 1149 en 2014, bien que le nombre de personnes accompagnées ait diminué de 107 (en 2013) à 91 (en 2014). Ceci met donc en avant des accompagnements plus longs.

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA PLATEFORME

La plateforme de coordination départementale garde bien évidemment ses agréments SAMSAH, SAVS et son activité pôle ressource. Mais nous avons lancé en 2014, un développement de la plateforme, guidé par des politiques publiques qui invitent à entamer de véritables collaborations associatives pour une meilleure réponse aux personnes en situation de handicap.

Des pôles territoriaux dans une organisation départementale

Nous définissons le pôle territorial comme un regroupement d'acteurs intervenant dans le champ du handicap sur le territoire, des services et dispositifs adultes et enfants, ainsi que des partenaires avec l'objectif de concentrer et de structurer géographiquement des actions, des projets ou innovations en faveur des personnes accompagnées. Nous souhaitons un engagement volontaire et réciproque entre chacun des services et établissements favorisant des comportements de coopération, de mutualisation et d'entraide. Une coopération au sens où la finalité est principalement réalisée au service du parcours de vie des personnes accompagnées sur ce territoire, générant ainsi des actions de création, l'acquisition de compétences mais aussi de la valorisation et de la mutualisation des ressources. Le regroupement des acteurs doit favoriser la pleine utilisation des ressources du territoire et faire apparaître clairement les besoins de financements nécessaires à une offre adaptée au territoire (supprimer les doublons, créer des interconnexions plutôt que des structures nouvelles...).

Le pôle territorial se donne également pour mission d'être un observatoire, de recueillir, d'analyser et de diffuser des données dans le domaine du médico-social. À travers les pôles territoriaux, l'ambition est que la plateforme puisse offrir une vision d'ensemble

apporter la réponse la plus complète et élaborée possible sur les territoires. D'autre part, les membres d'Handi-Cap 22 ne sont pas présents sur certains territoires.

Nous travaillons donc actuellement à un conventionnement tripartite entre Handi-Cap 22, l'Adapei Côtes d'Armor et toute association ou organisme souhaitant rejoindre le dispositif.

Une organisation proche du territoire : le comité de pilotage territorial

Un comité réunit les représentants des associations à un niveau local (direction, cadres), le coordinateur de pôle territorial et le directeur départemental de la plateforme. Il a pour mission de développer une vision politique et stratégique de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur son territoire. Il définit les principaux axes de concertation du territoire.

Nous incluons dans ce comité de pilotage les partenaires d'Handi-Cap 22 et bien entendu les partenaires hors Handi-Cap 22. Comme précisé ci-dessus, afin d'être membre de ce comité de pilotage territorial, une convention tripartite est en cours de rédaction entre Handi-Cap 22, l'Adapei Côtes d'Armor et l'association gestionnaire ou l'organisme concerné.

La table ronde de coordination

Une table ronde de coordination, constituée de professionnels de terrain, évoquant des situations et préparant la construction d'une réponse accompagnée, est mise en place depuis janvier 2015.

La table ronde de coordination réunit régulièrement les acteurs du territoire. Elle a pour fonction de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap dont la problématique nécessite l'action coordonnée de plusieurs services, à partir de diagnostics partagés. L'issue de l'analyse concertée de chaque situation doit aboutir la mise en place d'une action coordonnée. Chaque membre amène sa compétence en complément de celle de l'autre afin d'apporter une réponse multidimensionnelle à une situation complexe. Animée par le coordinateur territorial, la table ronde est

constituée de membres permanents désignés par chaque signataire du pôle territorial et peut s'ouvrir à d'autres membres selon l'ordre du jour. Celui-ci sera chargé de préparer ces réunions, d'en faire le compte rendu et de structurer les réponses apportées aux personnes en situation de handicap. Il doit aussi faire émerger de nouveaux modes d'accompagnement. C'est pourquoi il doit être à l'écoute des difficultés et des manques du pôle territorial afin d'être force de propositions en concertation avec chacun des acteurs.

Le rôle et la mission du coordinateur de pôle territorial

Sans rôle hiérarchique, il travaille en lien fonctionnel permanent, et de manière transversale, avec les services et établissements présents sur le territoire.

- Il anime les comités de pilotage et les tables rondes,
 - Il participe de l'élaboration de la stratégie locale en matière de développement médico-social et la met en œuvre sur le territoire,
 - Il est en lien permanent avec les partenaires du territoire,
 - Il élabore le rapport d'activité territoriale,
 - Il est garant du respect des conditions de l'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap tel que défini dans la présente convention,
 - Il a pour mission d'assurer une veille médico-sociale sur le territoire,
 - Le coordinateur de pôle territorial s'attachera à prendre en compte l'ensemble des acteurs potentiels du territoire dans une démarche collaborative,
 - Il participe aux instances de coordination locales existantes ou à venir sur son territoire.
- Il dépend de manière fonctionnelle du directeur de la plateforme.



Le référent de parcours du pôle territorial

Dans le cadre des tables rondes, un professionnel pourra être désigné si nécessaire. À travers le référent de parcours, les partenaires engagent et pleinement une co-responsabilité.

Ce professionnel est désigné sous le nom de référent de parcours. Il est un interlocuteur privilégié pour la personne et sa famille. Sa mission ? Assurer un suivi continu dans le temps, prévenir les ruptures de parcours de vie. Le référent de parcours peut aussi mettre en place le plan d'actions établi en table ronde et coordonner les différents intervenants.

Conclusion

L'évolution de la plateforme de coordination départementale est un enjeu majeur. Le dispositif tel que nous le présentons est en cours de mise en place. Nous espérons qu'il sera effectivement en place à partir de la fin de l'année 2015. Nous sommes animés par l'ambition de réussir la mise en place de ce dispositif.

La plateforme n'est plus un assemblage de services. Elle devient une organisation qui concerne l'ensemble de nos établissements et services, mais aussi ceux de nos partenaires. Cette nouvelle organisation vient nécessairement faire évoluer les agréments, les orientations, les missions des établissements.

La plateforme n'est plus un site isolé à Plérin à proximité du siège. Elle est l'affaire de tous. La plateforme et les pôles territoriaux, c'est l'ensemble des établissements, services réunis et coordonnés avec un objectif commun. Nous sommes convaincus que cette organisation favorisera une meilleure réponse aux personnes en situation de handicap.

Paule Quéméré,
co-présidente
d'Handi-Cap 22.





La Maison d'accueil
Roc Bihan à Saint-Brieuc.



MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ

Hillion et Saint-Brieuc

Les deux MAS ont pour mission principale d'accueillir des résidents ne disposant pas d'une autonomie minimale. L'aide d'une tierce personne, la surveillance médicale et les soins constants sont incontournables. Répartis sur deux sites, 86 personnes, présentant des handicaps associés à des pathologies multiples et des déficiences plus ou moins sévères, sont accueillies à temps plein, dont deux en externat.

2014, une année de changement pour l'encadrement

L'année 2014 aura été une période de mouvements conséquents sur l'équipe cadre avec des départs à la retraite et le recrutement du directeur et chef de service. Une recherche d'une parité de l'encadrement sur les deux établissements a entraîné le déplacement d'un chef de service sur Roc Bihan à Saint-Brieuc.

Ces changements et modifications des lignes managériales ont eu un impact sur la vie des établissements, les projets et objectifs de l'année. Cette période de déstabilisation de quelques mois, est atténuée par la

perspective d'une nouvelle dynamique. Les orientations données par le projet d'établissement assurent une continuité de la démarche en cours de bienveillance dans l'accompagnement des résidents

Des projets de service issus du projet d'établissement

La formalisation des projets de service durant l'année 2014, sur Roc Bihan (unités UNAN et DAOU), contribue à soutenir la question du sens de l'accompagnement des résidents. Dans une déclinaison opérationnelle d'axes du projet d'établissement, ces projets servent de guide, de repères pour les professionnels, qui vont y trouver des propositions pragmatiques, pour l'amélioration des réponses auprès des usagers. Les projets de service pour la MAS Les Sorbiers à Hillion ont constitué un axe de travail central à finaliser. Des groupes de réflexion sur les différentes unités de vie ont été mis en place autour de différents thèmes : structuration du temps, journée type du résident... Ces groupes ont le mérite de faire émerger une pensée collective pour donner sens aux pratiques professionnelles quotidiennes. Le suivi de leur mise en œuvre reste prioritaire.

Des chantiers préconisés par le contrôle de l'ARS en 2013 sont à achever (évaluation

sur l'hygiène...). Enfin, l'arrivée du directeur coïncide avec le lancement de la démarche de management socio-économique Iséor portée par l'Association.

La citoyenneté au cœur des préoccupations

La dynamique introduite par l'Adapei Côtes d'Armor, pour une participation des personnes accueillies aux actions citoyennes, a eu son écho dans les maisons d'accueil. Elle a suscité de multiples échanges. Les élections des présidents de Conseil à la Vie Sociale et leur participation à certaines réunions, la « commission menus », au Grand Large, montrent que des résidents des MAS ont pu être sensibilisés aux mécanismes de l'exercice de la citoyenneté, plus précisément défini en MAS comme l'exercice du « vivre ensemble ». Pour autant, face à de forts écarts dans les niveaux de compréhension, il convient de rester réaliste mais résolument créatif et ambitieux.

Le développement des animations au service des résidents et du maintien de la vie sociale

Le renforcement des animations et des activités est favorisé sur la MAS Les Sorbiers par la mise en place d'une fonction d'animateur à temps plein et sur Roc Bihan par la struc-

turation d'un poste d'éducateur spécialisé. Des actions concertées ont débouché sur l'organisation des fêtes de Noël notamment. Au quotidien, de nombreuses activités individuelles ou collectives sont proposées sur les deux MAS. Elles visent à garantir la participation de la majorité des personnes et le maintien du lien social. Il conviendra d'analyser les activités réalisées et leur destination.

La poursuite du travail engagé sur l'accompagnement de la fin de vie et le suivi de la santé

Donner la pleine place aux familles dans le suivi médical et particulièrement dans les situations de fin de vie est resté pour 2014, un objectif important, en lien avec le projet d'établissement et le vieillissement de la population. Les actions de formations engagées sur la fin de vie et les dispositifs d'accompagnement spécifique avec Réso-pallia et l'HAD auprès des équipes viennent en appui de cet objectif.

L'arrivée d'un médecin référent en mars a ouvert des pistes de travail attendues et proposé des réponses souhaitées sur la pluridisciplinarité au service des résidents. Sa présence comme médecin salarié a permis une coordination des actions dans le cadre du suivi de santé des résidents avec l'équipe infirmière, les équipes d'accompagnement, les intervenants internes (psychiatre notamment) et externes (médecins libéraux et hospitaliers...).

Les ressources humaines à accompagner

Les nombreux changements internes aux deux MAS ont généré des suspensions, des modifications de projets, porteurs d'inquiétude et d'incompréhension, pour un grand nombre de salariés. L'analyse des pratiques professionnelles avec le cabinet Diplas Legrand apporte néanmoins des espaces de parole et des possibilités de compréhension des actions collectives et individuelles, séances appréciées par les salariés participants.

En 2014, la prévention des risques professionnels a fait l'objet de plusieurs groupes de travail à l'échelle associative. La mise en place du DURP sur les MAS est en cours. La population salariée, à forte composante féminine, présente un vieillissement à accompagner pour les prochaines années. La valorisation et la transmission de l'expérience, la prise en compte de la fatigabilité et intégration progressive de nouveaux salariés sont à mettre en parallèle de la population de résidents accompagnés.

Le suivi de l'aménagement des locaux

À Hillion, l'unité « Lermot » est entièrement réhabilitée et la dernière unité « La Lande » démarre la dernière phase de réhabilitation des lieux de vie. Compte tenu de l'âge des locaux, d'autres opérations seront à prévoir sur les deux MAS, pour garantir l'accueil et la sécurité des résidents et des salariés.

Les enjeux et les perspectives 2015

- Élaboration et mise en place du projet directeur suite à l'arrivée d'Olivier Bonon,
- Suivi des axes de travail en lien avec le projet d'établissement et la démarche qualité,
- Réflexion sur l'avenir des deux MAS : projet, architecture et accompagnement,
- Mise en place de la démarche ISEOR,
- Poursuite de l'élaboration du DURP,
- Informatisation des unités de vies des Sorbiers (logiciel PSI),
- Participation active à la réflexion de la plateforme territoriale

MAS Paimpol

La MAS L'Archipel accueille des résidents n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale, des soins constants, et un recours à une tierce personne. 44 personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique (TSA) et porteuses de polyhandicap y vivent à temps plein ou en accueil temporaire.

L'établissement accueille 29 hommes et 15 femmes. 21 résidents sont accueillis sur le pôle pour personnes avec autisme, et 23 sur le pôle pour personnes avec polyhandicap. La moyenne d'âge des résidents est de 37 ans.

En 2014, deux résidents de la MAS L'Archipel sont décédés. Ces moments sont difficiles dans une communauté de vie. Nous avons pris le temps de l'au-revoir, et de vivre, collectivement, ces instants de deuil. Il a fallu, ensuite, accueillir d'autres personnes venues partager cette communauté. Enrichis des moments vécus, les résidents et professionnels ont préparé ces accueils, demandant à chacun une disponibilité pour ces nouvelles rencontres.





Pascal Prayez,
psychologue clinicien



L'année 2014 a été une étape dans l'évolution de l'accompagnement des résidents de la MAS L'Archipel. Nous nous sommes appuyés, d'une part sur le rapport de l'évaluation externe, d'autre part sur les évaluations fonctionnelles sensorielles des personnes et enfin sur les formations, congrès, rencontres et visites d'autres établissements. Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS ont inspiré nos réflexions tout au long de la démarche. Les changements se sont enclenchés sur les deux pôles.

Premièrement, le travail sur la réorganisation des repas des personnes porteuses de polyhandicap, s'est concrétisé. Ce temps particulier pour des personnes sujettes aux troubles de la déglutition, est désormais un temps presque silencieux, en respectant les besoins d'hypostimulation sensorielle, indispensable pour éviter ces troubles. Ce travail a nécessité un investissement et une remise en questionnement de la posture professionnelle de chacun. Les compétences et le professionnalisme de tous ont été des atouts majeurs dans ce projet. La « transdisciplinarité » chère à Georges Saulus a été éprouvée et a montré tout son intérêt lorsqu'il s'agit d'accompagner les plus vulnérables.

Dans un second temps, une réflexion a été engagée sur le pôle pour personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique (TSA). La structuration des lieux de vie s'est mis en place fin 2014, avec la pose de claustras sur les maisons pour répondre aux besoins caractéristiques des personnes porteuses de TSA :

- Protection vis-à-vis des intrusions (regard, approche corporelle),
 - Fonction d'écran vis-à-vis des stimuli (favorise la concentration sur les apprentissages et activités ludiques),
 - Possibilité d'utiliser ces espaces pour des moments d'apaisement, d'hypo sensorialité.
- Ce travail s'est articulé avec la dynamique associative dans laquelle la MAS s'engage. Le chef de service est, désormais, pilote du Comité Technique associatif pour l'accompagnement des personnes porteuses de (TSA), et la directrice et la psychologue y participent. Ce projet se poursuit en 2015.

Un des temps forts de l'année a été la modification du projet d'accompagnement

personnalisé. Afin de répondre au mieux à la volonté de co-construction du projet, nous organisons désormais une réunion d'élaboration de celui-ci, en présence de tous les acteurs : résident quand cela est possible, tous les professionnels qui accompagnent la personne (salariés de la MAS et tous les autres acteurs.), les parents et tuteurs.

Le projet n'est donc pas construit en amont et présenté lors de la réunion, mais bien construit lors de cette réunion. Ce moment d'échanges de construction, au cours duquel chacun amène son regard, et est à l'écoute de l'autre, est un moment riche, faisant l'unanimité pour ceux qui l'ont vécu.

Début 2014, Pascal Prayez, qui était déjà intervenu pour assurer une formation auprès des professionnels de la MAS, est revenu afin de poursuivre cette dynamique. Cela a été l'occasion d'une conférence, à laquelle de nombreux partenaires ont assisté. Ce moment fort nous a permis de continuer la réflexion avec les professionnels de proximité, afin de leur donner les outils nécessaires dans ce corps à corps exigeant qu'ils ont au quotidien avec les personnes.

Nous avons formalisé une projection de l'établissement à cinq ans afin d'alimenter le travail associatif de construction du Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé en 2014. Cette réflexion a porté sur les besoins en investissements, en travaux afin de permettre une adéquation la plus fine entre les besoins singuliers des personnes et leur lieu de vie. Cela nous a engagés, après présentation à la Direction Générale, à mettre en œuvre un programme de travaux pour permettre à l'établissement de « bien vieillir », de s'adapter aux modes d'accompagnement les plus singuliers et de repenser l'environnement extérieur.

Pour ce qui est des espaces extérieurs, un travail s'est engagé avec le pôle esatco de l'Adapei Côtes d'Armor, ainsi qu'avec une association lyonnaise « Jardin Art et Soins » afin de prendre en compte le potentiel important des espaces et de le valoriser afin d'en faire un outil d'accompagnement et d'ouverture à et sur le territoire. Ce travail se poursuivra sur plusieurs années.

Enfin, l'ouverture sur et à l'environnement s'est poursuivie. Nous avons accueilli des personnes d'établissement ou services du territoire. Le partenariat avec le Centre Hospitalier de Paimpol s'est renforcé, avec la participation d'un infirmier de la MAS à une formation en soins palliatifs avec les professionnels du Centre Hospitalier. La participation à la mise en œuvre des pôles territoriaux a été effective.

La formation et l'accompagnement des professionnels de la MAS L'Archipel, ont été et resteront des préoccupations majeures afin de permettre à chacun de vivre son engagement professionnel de la façon la plus enrichissante et épanouissante possible.

De grands projets s'ouvrent à nous dans les mois et années à venir avec l'adaptation permanente de l'accompagnement à la singularité des personnes vivant à la MAS L'Archipel. C'est l'implication des professionnels, des familles, des partenaires, qui rend le défi possible. L'avancée en âge des résidents, la réponse aux besoins d'accompagnement de la vie affective et sexuelle, le droit pour toute personne à un accompagnement le plus pertinent sont autant de challenges qui vont porter l'action de la MAS de Paimpol.

Rapport d'orientation 2015-2016



Jean-Yves Herviou,
Président de l'Adapei Côtes d'Armor

« Sont considérées comme personnes handicapées mentales, les personnes qui ont un retard global des acquisitions et une limitation des capacités adaptatives et qui ont des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu'il s'agisse notamment de la déficience intellectuelle ou cognitive, de polyhandicap, d'autisme, d'infirmité motrice-cérébrale et de handicap psychique ».

Ce début d'année 2015 aurait dû, pour toutes les familles de personnes handicapées, pour les associations et les personnes œuvrant dans le champ du handicap, être une occasion de fête.

Le mois de février marquait, en effet, le dixième anniversaire de la loi de 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Cette loi, après de nombreux débats, voyait se concrétiser nombre de revendications de nos associations. Mais, comme à l'habitude, il a fallu attendre plusieurs mois, les décrets d'application.

A-t-elle tenu ses promesses ? Force est de constater qu'à côté d'avancées, certes

significatives, d'autres dispositions n'ont été que partiellement ou pas du tout mises en œuvre. Ainsi de l'accessibilité, non seulement physique, mais universelle, c'est-à-dire à tous les types de handicap, alors même que pour certains, tels le handicap mental, le coût en reste très modeste. De même pour les prestations de compensation, inégales et incomplètes sur l'ensemble du territoire national, le suivi des décisions d'orientation et même la simple connaissance des besoins !

Le constat : un bilan largement en demi-teinte. Avec même des désillusions : politique du handicap peu lisible, cause des personnes handicapées absente des lois en discussion sur le vieillissement et la santé.

Au fil des années, nous avons parfois l'impression de nous répéter, alors qu'il suffirait d'un peu plus d'ouverture, de souplesse, d'attention et de compréhension !

Mais tournons-nous vers les mois qui viennent et examinons tout d'abord les principaux axes de travail de l'Unapei, notre **Union nationale** :

• **Désinstitutionnalisation** : comme souvent, dans notre pays la tentation est de passer d'un extrême à l'autre et de comprendre ce mot comme la suppression des établissements médico-sociaux. L'enfermement, ce ne sont pas les murs mais surtout les projets collectifs auxquels doivent se plier les individus au détriment de leurs projets individuels. Or, ce que nous développons dans nos établissements et services, ce sont les parcours de vie des personnes. Pour d'autres, cela se fera au plus près de la société ordinaire, avec toutes les sécurisations que nous pourrions leur offrir.

• **Collaboration et partenariats** : la mise en œuvre des projets de vie nécessite une

connaissance de plus en plus fine des types de handicap. L'Unapei collabore étroitement, tant au niveau technique que politique avec Sésame Autisme et Autisme France. Elle est intégrée au Collectif Autisme et participe au comité de suivi et de la qualité du plan en cours. De même, des liens solides sont tissés avec les associations représentatives des personnes handicapées psychiques (UNAFAM notamment), avec les associations de professionnels (ANDESI), avec les collectifs et filières maladies rares, les projets de recherche sur le vieillissement des personnes handicapées, la trisomie 21, les réseaux de santé spécifiques... On ne construit pas en opposant, mais en contribuant.

• **Mise en œuvre du rapport Piveteau « Zéro sans solution »** : reprenant l'ensemble des propositions de l'Unapei, ce rapport met en lumière, entre autres, ce qu'auraient dû être les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Une mission de mise en œuvre des préconisations qui s'y trouvent, dont la réforme de la tarification à laquelle participe l'Unapei, est en cours. La France va-t-elle enfin prendre ses responsabilités pour l'application des droits fondamentaux de ses citoyens les plus vulnérables, qui leur sont niés du seul fait de leur handicap ?

• **Mise en œuvre du Livre blanc sur la santé et la charte Romain Jacob** : en particulier sur la médicalisation suffisante des établissements et services médico-sociaux afin de permettre la mise en place de programmes de prévention, d'hygiène et d'éducation à la santé ainsi que la continuité des soins, source à très court terme d'économies substantielles pour l'assurance maladie.

• **Compensation et ressources** : la compensation des conséquences du handicap n'est pas à la hauteur des besoins des personnes,



« IL N'EXISTE PAS D'AUTRE VOIE VERS LA SOLIDARITÉ HUMAINE QUE LA RECHERCHE ET LE RESPECT DE LA DIGNITÉ INDIVIDUELLE. »

Pierre LECOMTE du NOUY,
écrivain et philosophe français,
1883-1947

en particulier en matière d'aides humaines. L'AAH reste encore à environ 200 euros en dessous du seuil de pauvreté. D'autre part, la précédente présidence s'était engagée sur un plan de création de 50 000 places dans un délai de cinq ans. Sept ans après, à peine plus de la moitié a vu le jour. Nous exigeons des moyens pour les 13 000 enfants sans solution éducative, pour les 6 000 jeunes maintenus en structures pour enfants, pour les 6 500 personnes, adultes et enfants exilés en Belgique, pour les 30 500 personnes handicapées mentales vieillissantes. À quoi sert de parler de parcours de vie quand personne ne sait les définir précisément mais surtout les financer et les respecter. L'Unapei engage une réclamation collective concernant la situation des personnes handicapées sans solution ou dont la solution n'est pas adaptée, devant le Comité des Droits Sociaux au Conseil de l'Europe.

Deux points majeurs restent en suspens :

- la sortie de la logique de l'aide sociale : ce point devra être traité avec les Conseils départementaux nouvellement élus.
- la suppression de la barrière d'âge : le handicap ne prend pas sa retraite et le passage des 60 ans ne doit pas être un motif d'exclusion de la société pour les personnes handicapées.

Ces priorités en particulier, parmi bien d'autres, ont été évoquées et débattues lors du Congrès de notre Union les 5 et 6 juin à Toulouse.

L'Adapei Côtes d'Armor fait bien entendre sa préoccupation. Et, comme je le soulignais l'an passé, dans plusieurs domaines nous avons même été précurseurs : la représentation des personnes handicapées (puisque deux sièges avec

voix délibérative leur sont réservés au sein du Conseil d'administration); la réorganisation de notre secteur du travail protégé (la démarche esatco est reprise par plusieurs associations en divers départements de France); la démarche Habitat Handi Citoyen (HHC) qui prend son essor (à moyen terme création d'environ une centaine d'appartements en plusieurs points du territoire départemental dégageant autant de places dans les structures) et la plateforme de coordination départementale. C'est pourquoi nous allons vous demander de voter la mise en conformité de nos statuts, pour laquelle nous nous sommes appuyés sur un cabinet juridique, en Assemblée Générale extraordinaire.

J'insisterai plus particulièrement sur les points qui vont marquer notre vie associative dans les prochains mois :

- déjà en cours de mise en place : **un groupe de travail transversal sur les Troubles Envahissants du Développement (TED)** dont l'autisme non seulement pour vérifier la bonne application des recommandations de l'ANESM, mais également d'être en veille et étude permanente des nouvelles pratiques. Ce groupe s'adjoint toutes les expertises nécessaires familles, professionnels, partenaires. Il sera chargé de leur harmonisation au sein de l'ensemble de nos établissements et services.

- **Partenariats** : le rapport Piveteau déjà évoqué ci-dessus fait de la mise en place de plateformes de coordination départementales, l'axe principal du déroulé et de l'harmonisation des parcours de vie des personnes handicapées. Aussi, nous a-t-il paru opportun de mettre cet outil que nous avons élaboré depuis quelques années à la disposition de l'ensemble de toutes les associations et services œuvrant en direc-



tion des personnes handicapées au travers d'une Convention passée avec le collectif Handicap 22, et signée le 8 avril dernier, qui se trouve chargé de sa gouvernance politique. Cette plateforme se décline en cinq pôles de services territoriaux, au plus près des personnes et de leurs besoins. Toute personne en situation de handicap, quelle qu'elle soit, peut y trouver là, ou les réponses nécessaires à la mise en œuvre de son projet de vie. Ces outils de proximité sont pilotés par des cadres issus des associations de Handicap 22 sous la responsabilité de la plateforme départementale et forment le cœur des nouveaux modes d'accompagnement. Le département des Côtes d'Armor se trouve ainsi pionnier dans l'application des futures politiques en faveur du handicap.

Lors de notre assemblée générale de l'an dernier, nous signions une convention de coopération et de mutualisation avec **l'association Les Nouelles**.

Depuis, les liens se sont renforcés : nos professionnels ont appris à travailler en commun et, au travers de rencontres régulières, nos bénévoles de se connaître et de partager les mêmes visions et ambitions pour notre secteur médico-social. Il nous paraît aujourd'hui opportun et nécessaire d'approfondir cette démarche commune. C'est pourquoi nous vous demanderons votre accord pour entamer les travaux devant aboutir, pour la fin de cette année, si possible, à la fusion de nos deux associations. Pour ce chantier collectif, nous aurons besoin du concours de tous car nos professionnels vont se voir fortement sollicités même si le pilotage en sera confié à un cabinet

d'avocats et juristes spécialisés dans ce type d'opérations. Nous souhaitons que cette union donne une organisation encore plus performante et novatrice au service des personnes handicapées.

Habitat Handi Citoyen : nous avons un outil permettant d'introduire la souplesse nécessaire au déroulement de parcours de vie qui, par définition, sont tous différents d'une personne à l'autre et de pallier en partie au manque de places dans les structures vers lesquelles sont faites les orientations. Les besoins sont tels que nous serons amenés à multiplier ces opérations. Votre association se bat, mais investit également pour éclaircir l'horizon des personnes sans solution, ou sans solution adaptée, pour l'avenir de vos enfants. Nous aurons besoin de moyens et nous devons certainement faire appel à la solidarité de tous. C'est pour les personnes handicapées, et vous parents et amis l'assurance de la maîtrise permanente du dispositif.

Les **trois axes** ci-dessus seront prégnants dans les mois à venir et seront décisifs pour l'avenir de votre association, l'Adapei Côtes d'Armor que nous voulons, dans le respect de nos valeurs et de notre projet associatif, toujours en veille, ouverte et prospective. Dans cette perspective nous poursuivons et amplifions, à destination des professionnels mais aussi des bénévoles nos efforts de formation qui s'adressent à tous.

Je relisais récemment un projet de charte qui avait été proposé et débattu au niveau départemental. Bien qu'énoncés en des temps financièrement plus favorables les

principes qui la fondaient me semblent plus que jamais d'actualité :

- **principe de finalité** : faciliter l'accès à la parole et encourager l'expression de tous, adapter le projet politique à la réalité.
- **principe d'efficacité** : dialogue permanent avec tous les acteurs et prenant en compte les différents points de vue, afin d'améliorer la qualité et la visibilité des projets.
- **principe d'adaptabilité** : reposant sur les échanges d'expérience, sur les territoires et tenant compte des évolutions réglementaires et financières.
- **principe de progressivité** : souplesse et ouverture dans le cadre de démarches progressives.

Ces principes résument bien la politique pratiquée par l'Adapei Côtes d'Armor depuis plusieurs années. Votre association est en marche, tournée vers l'avenir et prête à relever les défis qui nous attendent. Les personnes handicapées mentales sont, nous dit-on, plus que jamais des citoyens à part entière, avec des devoirs certes, et on ne manque pas de nous le rappeler, mais aussi avec des droits, tous leurs droits de citoyen mais aussi ceux que la loi leur a conférés au titre d'une juste compensation de leur handicap. Tous ensemble, nous réclavons la pleine application de la loi afin, qu'au-delà des mots, nos enfants puissent enfin avoir un parcours de vie digne et heureux.

Jean-Yves Herviou,
Président de l'Adapei Côtes d'Armor.



Toutes
les infos
en un clic



adapei-cotesdarmor.fr


|
PLATEFORME
DE COORDINATION
DÉPARTEMENTALE


|
HABITAT
HANDI CITOYEN


|
RÉSEAU
DE PARTENAIRES


|
FORMATION
EMPLOIS


|
SOLIDARITÉ
FAMILLES


|
SERVICES
AUX PARTICULIERS
ET AUX ENTREPRISES

 Rejoignez-nous sur
Adapei Côtes d'Armor

 Adapei
Côtes d'Armor

Créons ensemble l'autonomie

L'Adapei Côtes d'Armor est une association départementale
de parents et amis de personnes en situation de handicap mental.